CONFÉRENCE
NATIONALE DU LOISIR

ÉTUDE auprès des organismes locaux de loisir

Québec

86-1319/

ÉTUDE SUR L'ORGANISATION DU LOISIR AU NIVEAU LOCAL

ÉTUDE RÉALISÉE PAR LAMBERT, NANTEL, LANGLAIS, HURTUBISE ET ASSOCIÉS

À LA DEMANDE

DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

AVRIL 1985

Dépôt légal
2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12010-8

AVANT-PROPOS

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche réalise au cours des prochains mois, une opération de consultation et de concertation avec ses deux grands partenaires à savoir les municipalités et les organismes volontaires. Cette opération qui prend pour appellation la Conférence nationale du loisir, se veut une période d'échanges et de réflexion tournée vers l'avenir.

Afin d'alimenter et de soutenir cette démarche, le Ministère a réalisé deux études, une auprès de la population* et l'autre auprès des organismes locaux, qu'il met à la disposition de tous les intervenants intéressés.

Nous espérons que ces deux études apporteront un éclairage plus complet sur la nature des besoins et des attentes des Québécois et des Québécoises en matière de loisir, et conséquemment, permettront de dégager des consensus entre les partenaires pour le développement futur du loisir.

---

* Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Étude sur le loisir des Québécois, avril 1985, 124 pages.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Introduction

1.0 ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS 7

1.1 Les caractéristiques des organismes interrogés 7

1.2 Les problèmes rencontrés par les organismes 17

1.3 Les relations avec les autres organismes 20

1.4 Le support fourni par la municipalité 21

1.5 Le support fourni par le conseil régional des loisirs (C.R.L.) 25

1.6 Le support fourni par l'association régionale 27

1.7 Le support fourni par l'association ou fédération nationale ou québécoise 29

1.8 L'intervention en loisir de différents paliers de gouvernement 32

2.0 ANALYSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS 34

2.1 Le Bas Saint-Laurent - Gaspésie 35

2.2 Le Saguenay - Lac-Saint-Jean 36

2.3 L'Estrie 38

2.4 L'Outaouais 39

2.5 La Côte-Nord 40

2.6 L'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus 41

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

3.0 ANALYSE DES RÉSULTATS PAR TYPE DE CLIENTÈLE 43

3.1 La population en général 43

3.2 Les jeunes 45

3.3 Les personnes âgées 47

3.4 Les personnes handicapées 51

3.5 Les femmes adultes 53

3.6 Les hommes adultes 56

3.7 Deux clientèles 58

3.8 Plus de deux clientèles 60

4.0 ANALYSE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR DE LOISIR 61

4.1 Deux secteurs 63

4.2 Plus de deux secteurs 63

4.3 Secteur sportif 64

4.4 Secteur du loisir culturel 66

4.5 Secteur socio-éducatif 68

ANNEXE 1 - RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

ANNEXE 2 - COPIE DU QUESTIONNAIRE

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude réalisée durant le premier trimestre de l'année 1985 auprès d'un échantillon représentatif des organismes locaux de loisir.

L'étude visait à connaître le degré de satisfaction de ces organismes face aux services qu'ils offrent à la population et face au support qu'ils reçoivent des autres instances tant municipales, régionales, nationales que gouvernementales. Elle visait aussi à identifier les attentes des organismes en rapport aux changements qu'ils souhaiteraient voir apporter afin d'être en mesure d'offrir des services accessibles qui répondent encore davantage aux besoins de la population.

Le document comporte quatre chapitres qui abordent les aspects suivants:

- Le premier chapitre présente une vue globale des résultats en faisant ressortir les caractéristiques des organismes locaux, les problèmes qu'ils rencontrent, les relations qu'ils ont entre eux et avec les autres intervenants municipaux, régionaux et nationaux;

- le second chapitre analyse les résultats sur une base régionale en insistant sur les régions qui laissent ressortir des caractéristiques particulières;

- le troisième chapitre analyse les résultats, cette fois sur l'angle des divers groupes de clientèles desservies;

- le dernier chapitre pour sa part, procède à une analyse des résultats en fonction des secteurs du loisir.

1. ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

1.1 Les caractéristiques des organismes intérrogés

Statut

La majorité des organismes rejoints, soit 68 %, sont des associations à but non lucratif incorporées; viennent ensuite les associations à but non lucratif et non incorporées qui comptent pour 20 % des organismes répondants.

Nombre d'années d'existence

Près de 20 % des organismes existent depuis moins de 5 ans. Cependant, on trouve les proportions les plus importantes (soit 25,2 % et 24,9 %) dans les catégories de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans. Les proportions baissent ensuite rapidement pour les catégories plus élevées. À noter cependant que 5,3 % des organismes affirment avoir plus de 40 ans d'existence.

Territoire d'intervention

Une faible majorité d'organismes, soit 52 %, desservent une seule municipalité. Par contre, près de 40 % de ceux-ci offrent leurs services à plus d'une municipalité. Il existe donc une bonne collaboration au niveau intermunicipal dans le domaine des loisirs.

Fonction du répondant

La très grande majorité (85,1 %) des personnes qui ont répondu au nom de l'organisme occupaient une fonction d'officier (c'est-à-dire président, vice-président, secrétaire etc.). Les autres porte-paroles remplissaient une fonction de permanent à l'intérieur de l'organisme.

Clientèle desservie

La majorité (59,5 %) des organismes desservent la population en général. D'autre part, 40 % de ceux-ci desservent des groupes en particulier. Parmi ces derniers organismes, 2,1 % fournissent des services aux autochtones, 50,3 % aux jeunes, 31,4 % aux personnes âgées, 6,7 % aux personnes handicapées, 3,3 % aux groupes ethniques, 34,2 % aux femmes adultes et 24,7 % aux hommes adultes.

Secteur d'activités

Les organismes offrent des activités qui touchent les secteurs de loisir dans les proportions suivantes:

Secteur de loisir	% d'organismes
Activités physiques et sportives	69,2
Activités de loisir touristique	30,1
Activités de loisir culturel	56,8
Activités socio-éducatives	41,1
Activités reliées à la faune	13,3
Activités de plein air	48,6

Comme on peut s'en rendre compte, ce sont les activités physiques et sportives qui intéressent davantage les organismes. À la lumière des résultats obtenus, il faut également conclure que de nombreux organismes s'intéressent à plus d'un secteur de loisir, puisqu'on remarque une intersection entre les différents pourcentages.

Ces résultats se comparent à ceux de la question 4 où l'on y apprend que près de 60 % des organismes desservent la population en général. Il est alors justifiable de penser que ces organismes doivent offrir des activités de types différents afin de toucher tous les groupes de leur population.

LA DESSERTE DES CLIENTÈLES PAR LES ORGANISMES LOCAUX

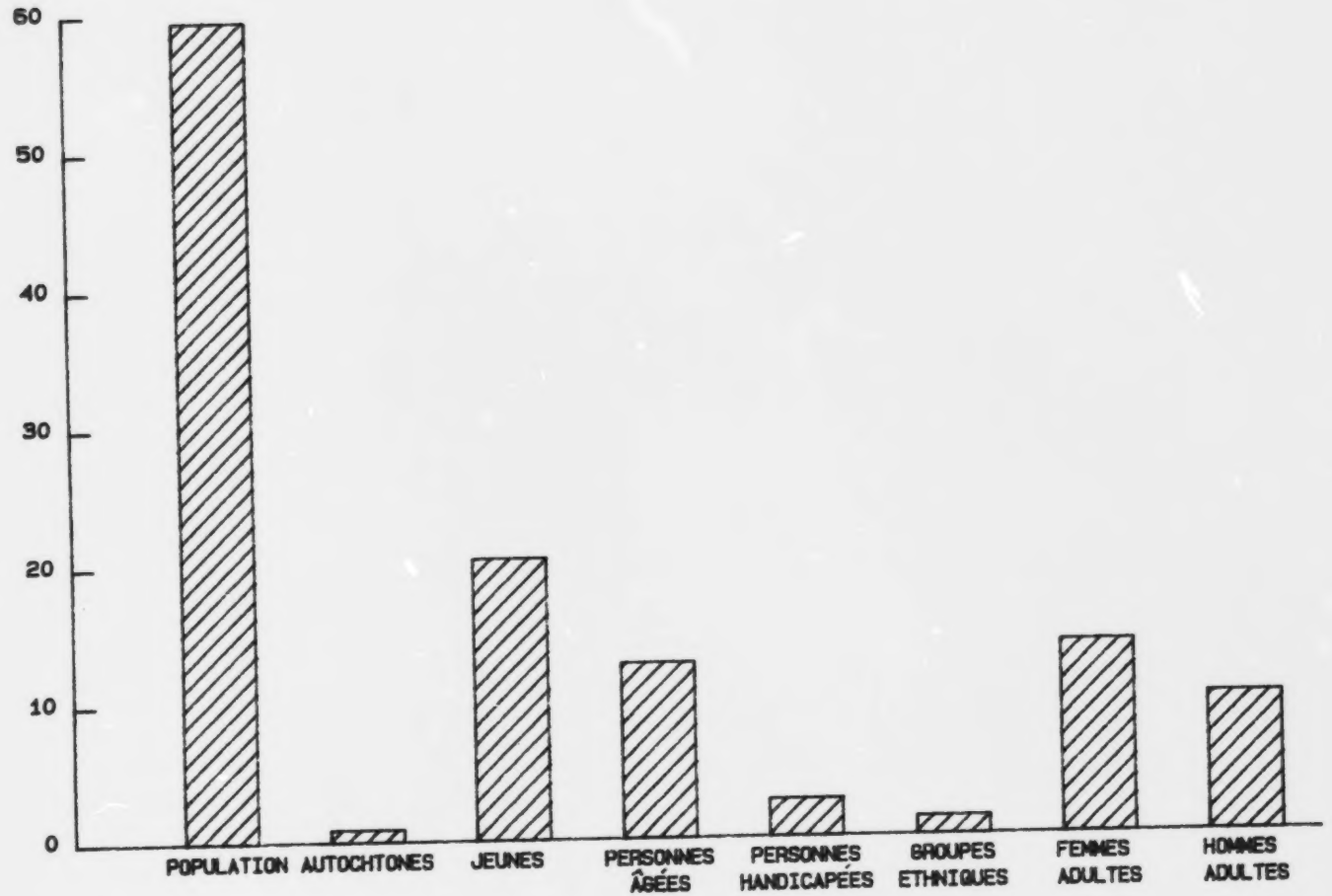

LA COUVERTURE DES SECTEURS PAR LES ORGANISMES LOCAUX

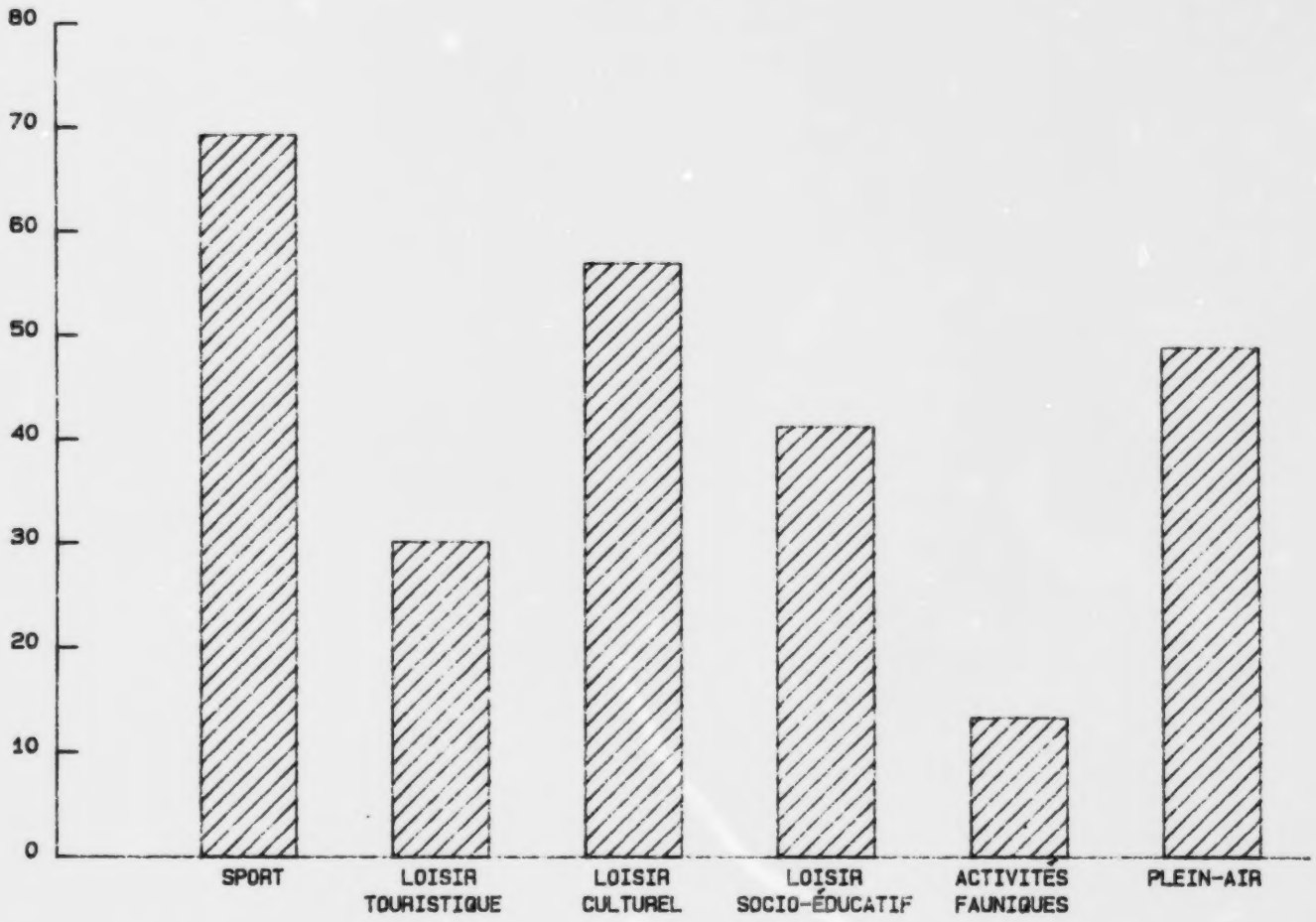

Nombre de disciplines offertes

Les résultats de cette question complètent ceux des questions précédentes. En effet, la majorité des organismes (56,3 %) déclarent proposer plusieurs disciplines différentes. Parmi ces organismes, 61,3 % offrent de 2 à 5 disciplines et 38,1 % davantage.

Période de fonctionnement

La majorité des organismes (60 %) fonctionnent sur une base annuelle. Parmi ceux qui s'activent sur une base saisonnière, 36,3 % tiennent leurs activités en été, 56,7 % à l'automne, 72,1 % en hiver et 48,3 % au printemps. La plupart des organismes qui fonctionnent de cette façon poursuivent donc leurs activités pendant plus d'une saison.

Heures d'ouverture

Selon les résultats obtenus, les organismes offrent leurs activités durant un nombre relativement restreint d'heures. En effet la proportion la plus importante d'organismes, soit 37,6 %, proposent des occupations qui exigent moins de 10 heures par semaine.

Par ailleurs, les trois autres catégories d'heures mentionnées accaparent des pourcentages relativement semblables d'organismes. En effet, 22,6 % offrent de 10 à 20 heures, 19,2 % de 20 à 40 heures et 20,6 % 40 heures et plus.

Nombre de personnes desservies

Sur une échelle cumulative, on constate que 45,4 % des organismes n'attirent que 250 personnes et moins, et ce en incluant les spectateurs. En outre, 73,8 %, c'est-à-dire près des trois quarts des organismes, n'attirent pas plus de 1 000 personnes. La population touchée par les activités des organismes

est donc relativement restreinte. Il faut évidemment tenir compte de la taille des municipalités où évoluent les organismes dont environ 85 % comptent moins de 5 000 habitants.

Moyens de consultation

Les organismes disent utiliser les moyens suivants pour consulter la population et leur clientèle:

	%
Rencontre publique de la population	44,0
Sondage auprès de la population	31,0
Assemblée générale des membres	82,6
Rencontre occasionnelle des participants	68,5
Questionnaire d'évaluation adressé aux participants	25,6

Enfin, 10,1 % des organismes déclarent dans la mention "autre", utiliser les médias d'information comme moyen de consultation.

Comme on peut le constater, les moyens les plus populaires sont "l'assemblée générale des membres", suivis par les "rencontres occasionnelles des participants".

Budget d'exploitation

Quant au budget d'exploitation dont font état les organismes, on se rend compte que l'ordre de grandeur mentionné des budgets est assez important.

Ainsi, plus d'un organisme sur cinq, soit 22,4 %, fonctionnent avec un budget supérieur à 25 000 $ par année. En outre, 18,1 % ont un budget compris entre 10 000 $ et 25 000 $.

La catégorie qui contient le plus d'organismes demeure cependant celle des moins de 2 000 $ qui compte 27,3 % de ceux-ci.

Il y a donc des écarts assez importants entre les budgets utilisés par les organismes.

Les sources de financement

Pour financer leurs activités, les organismes utilisent les sources suivantes:

	%
Cotisation des membres	70,4
Prix chargé pour participer aux activités	56,9
Campagne de souscription	52,9
Subvention de la municipalité	52,9
Soutien financier de compagnies et d'associations	23,0
Subvention du gouvernement provincial	47,0
Subvention du gouvernement fédéral	16,5

La cotisation des membres est la source la plus mentionnée. Par ailleurs, le prix chargé pour participer aux activités, les subventions du municipal ou du provincial, ainsi que les campagnes de souscription sont indiqués par la moitié des répondants.

Les organismes signalent, dans les proportions suivantes, comme source la plus importante de financement:

	%
Cotisation des membres	33,5
Subvention de la municipalité	18,3
Campagne de souscription	17,3
Total	69,1

Comme seconde source de financement en importance, les organismes mentionnent les suivante:

	%
Cotisation des membres	21,1
Campagne de souscription	19,1
Prix chargé pour participer aux activités	18,2
Subvention de la municipalité	16,1
Subvention du gouvernement provincial	15,0
Total	89,5

Comme on peut le constater, la cotisation des membres constitue une source de revenu chez plus de la moitié des organismes. Les subventions de la municipalité et les campagnes de souscription jouent également un rôle relativement important puisqu'elles sont évoquées par plus du tiers de ceux-ci (respectivement 34,4 et 36,3 %) comme première et seconde source de financement.

Les employés rémunérés

Relativement peu d'organismes possèdent des employés rémunérés, soit 28,5 % des répondants. Ceux qui en ont les emploient selon les horaires et selon les effectifs suivants:

	Aucun	1 personne	2 à 3 personnes	4 ou 5 personnes	6 à 10 personnes
Temps partiel (moins de 15 heures)	45,5	16,0	14,9	8,7	7,6
Temps partiel (entre 15 et 30 heures)	68,8	11,0	8,8	3,6	4,7
Temps plein (plus de 30 heures)	53,8	13,3	15,2	9,8	6,0
À l'année	53,3	16,6	11,7	8,4	6,8

La tendance qui semble se dégager de ces données démontre que les organismes préfèrent employer des travailleurs rémunérés sur une base saisonnière plutôt qu'annuelle. Cette tendance exprimée vient confirmer celle suggérée par les résultats de la question sur la période de fonctionnement. En effet, dans cette question, plus de la moitié des répondants (soit environ 60 %) mentionnaient poursuivre leurs activités tout au long de l'année. Par contre, les 2/3 des organismes (66,4 %) qui emploient des personnes rémunérées le font sur une base saisonnière.

Vraisemblablement pour des raisons d'ordre financier, les organismes préfèrent engager des personnes sur une base saisonnière, même si la majorité d'entre eux poursuivent leurs activités sur toute l'année.

Les ressources bénévoles

En ce qui concerne les bénévoles, les répondants peuvent compter sur la collaboration d'un nombre beaucoup plus élevé de travailleurs volontaires que d'employés rémunérés. Sommairement, les données sont les suivantes:

	Nombre de personnes					
	AUCUNE	1	2 ou 3	4 ou 5	6 à 10	11 à 20
Moins de 10 heures	20,9	1,6	6,8	13,2	30,5	15,5
10 à 20 heures	59,8	3,4	7,1	7,5	10,2	7,9
Plus de 20 heures	78,0	3,1	4,9	3,9	4,4	2,3

Il est intéressant de constater que c'est la catégorie "moins de 10 heures" qui compte le plus de bénévoles: phénomène normal, puisque la plupart du personnel non payé ont déjà un emploi ou d'autres occupations.

Il est par ailleurs plus difficile de trouver des personnes disponibles plus de 20 heures par semaine, ce qui explique le fait que 78 % des organismes n'ont pas de bénévoles dans cette catégorie.

À noter également que c'est la catégorie d'effectif de 6 à 10 personnes qui compte les pourcentages les plus élevés pour celles de moins de 10 heures et de 10 à 20 heures.

Les équipements utilisés

Les équipements utilisés par les organismes locaux appartiennent, dans les proportions suivantes, aux types d'organismes que voici:

	%
L'organisme lui-même	64,9
La municipalité	49,8
La commission scolaire	20,2
Des propriétaires privés (individus ou autres organismes)	13,5
La fabrique ou une institution religieuse	9,8
Les gouvernements	1,9

Une proportion relativement élevée d'organismes (64,9 %) possèdent leurs propres équipements. Il pourrait être intéressant de savoir si ceux-ci ont eu à débourser pour ce matériel ou s'il s'agit de dons ou d'arrangements particuliers avec d'autres instances.

La municipalité semble un collaborateur privilégié pour les organismes puisque la moitié d'entre eux en utilisent les équipements.

Les commissions scolaires suivent d'un peu plus loin avec 20,2 %. À noter que ces dernières, surtout dans les petites municipalités, ne disposent pas toujours d'équipements qui intéressent les organismes.

1.2 Les problèmes rencontrés par les organismes

Les problèmes d'équipements

La majorité des organismes se montrent satisfaits du matériel dont ils disposent.

Il n'en reste pas moins que près de 30 % d'entre eux ont des problèmes d'équipement.

Ces derniers mentionnent les inconvénients suivants:

	%
Lieu de déroulement trop éloigné	7,7
Lieu de déroulement ne convient pas (exigu, vétuste, malpropre)	41,5
Impossibilité de trouver des lieux satisfaisants	42,9
Coût de location trop élevé	28,0
Coût d'achat trop élevé	21,0
Non-disponibilité des lieux aux heures désirées	36,2
Coût élevé d'entretien des locaux	13,5

Les causes d'insatisfaction mentionnées par le plus grand nombre de répondants ont surtout trait à la non-disponibilité de locaux satisfaisants ou au fait que ceux disponibles ne sont pas très accueillants.

Les problèmes financiers

Comme à la question précédente, la majorité des organismes (70,2 %) disent ne pas éprouver de problèmes d'ordre financier.

Il apparaît cependant que 29,8 % des répondants connaissent des problèmes d'ordre financier.

Selon ces organismes, les problèmes sont causés par les raisons suivantes:

	%
Impossibilité d'augmenter les cotisations	50,6
Impossibilité d'augmenter le prix d'entrée aux activités	47,4
Services inadéquats de la municipalité et des gouvernements	58,8
Difficulté d'assurer un contrôle des dépenses	21,4

Les organismes semblent donc limités dans la recherche de revenus plus élevés. Ils estiment avoir besoin d'une aide plus importante de la municipalité et des autres paliers de gouvernement, comme nous le verront plus loin.

Les problèmes de gestion du personnel

Peu de répondants (seulement 15,6 %) disent avoir des problèmes de gestion de personnel. Les organismes qui déclarent rencontrer certaines difficultés mentionnent les causes suivantes:

	%
Difficulté de recruter du personnel salarié qualifié	15,4
Formation inadéquate du personnel salarié	10,4

LES CATÉGORIES DE PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LES ORGANISMES LOCAUX

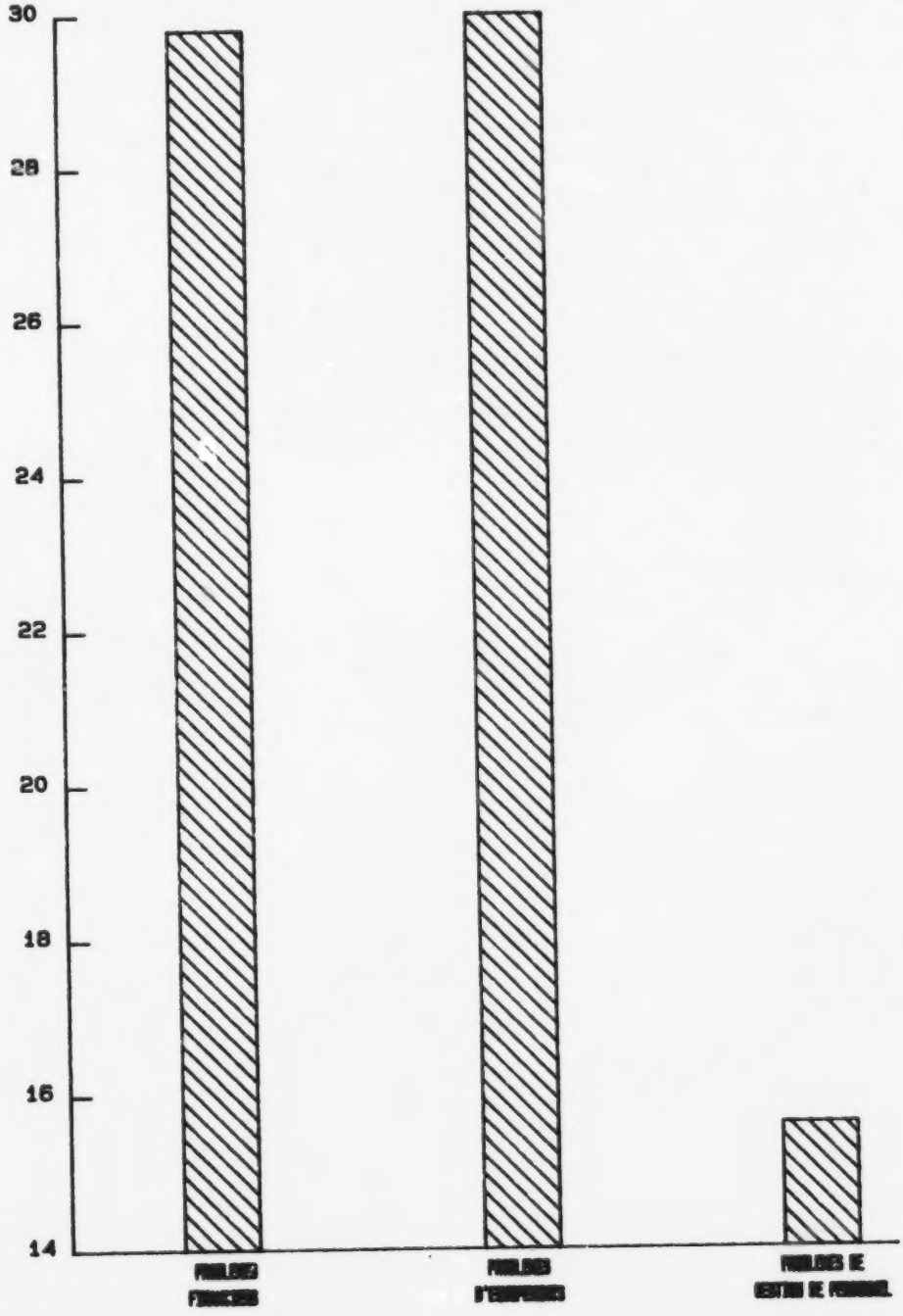

Formation insuffisante des gestionnaires	16,4
Conditions de travail offertes inférieures au marché	10,5
Difficulté de recruter des bénévoles	89,1
Formation inadéquate des bénévoles	46,3

La plupart des problèmes touchent les bénévoles. On a vu d'ailleurs précédemment que ceux-ci étaient beaucoup plus nombreux que le personnel salarié.

La difficulté majeure qui ressort de ces données est le recrutement de bénévoles. Leur formation laisse également à désirer.

1.3 Les relations avec les autres organismes

La concertation

Plus de la moitié des répondants (65,1 %) indiquent qu'il existe une concertation entre les organismes locaux de leur municipalité.

Une proportion relativement faible d'organismes (21,7 %) font état de difficultés qui limitent ou empêchent cette concertation.

Ceux-ci mentionnent les raisons suivantes:

	%
Dominance des intérêts particuliers	54,3
Manque de disponibilité en temps	40,7
Absence de permanence	37,1
Conflit d'intérêt ou de personnalité	40,7
Absence de leadership municipal	28,9

Le type de relations avec d'autres organismes

Un peu plus de la moitié des répondants (53,4 %) ont une relation avec d'autres organismes locaux.

Le plus grand nombre de ces derniers ont établi une relation avec un organisme scolaire (41,1 %), en second lieu avec 2 ou 3 organismes privés (23,7 %).

Les relations entre répondants ont trait aux items suivants:

	%
Échange ou prêt de locaux	57,1
Échange ou prêt de personnel	33,5
Échange ou prêt d'équipement	52,0
Programme conjoint d'activités	59,6
Échange de services administratifs	17,1
Programme de publicité, de promotion	29,5
Concertation en vue d'harmoniser leurs interventions	45,4

1.4 Le support fourni par la municipalité

On relève que 38,1 % des organismes reçoivent des services professionnels, techniques ou financiers de leur municipalité. Les services reçus par ceux-ci sont les suivants:

	OUI		NON	
		Satisfaits		Aimeraient en recevoir
Prêt de matériel	58,1	93,1	41,9	55,0
Prêt de locaux	71,6	85,1	28,4	49,3

	OUI	Satisfaits	NON	Aimeraient en recevoir
Prêt de personnel	40,2	94,9	59,8	46,8
Service professionnel de conseillers	41,6	93,3	58,4	51,9
Soutien financier	74,6	**70,1**	25,4	**68,0**
Soutien administratif	50,7	90,1	49,3	45,1
Publicité	49,9	89,1	50,1	**60,6**
Information	50,7	90,8	49,3	58,5
Services d'entretien	53,7	92,9	46,3	7,1
Programme de formation	24,1	88,5	75,9	57,1

Les services rendus par la municipalité les plus fréquents sont le prêt de locaux (71,6 %) et le soutien financier (74,6 %). Les organismes montrent un taux de satisfaction supérieur à 85 % pour tous les services, sauf le soutien financier (70,1 %).

Les services les moins offerts par la municipalité aux organismes sont les programmes de formation (24,1 %), le prêt de personnel (40,2 %) et le service professionnel de conseillers (41,6 %).

D'un autre côté, les services que désireraient le plus recevoir les organismes qui n'en bénéficient pas sont: le soutien financier (68,0 %) et la publicité (60,6 %).

Près de la moitié des répondants (45,4 %) seraient mandatés par la municipalité pour offrir leurs activités.

Les deux tiers de ceux-ci (66,6 %) seraient reconnus en vertu d'une résolution municipale.

Par ailleurs, 61,9 % des organismes locaux indiquent ne recevoir aucun support de la municipalité. Près de la moitié d'entre eux (48,5 %) mentionnent qu'ils auraient des besoins pour lesquels les services de la municipalité seraient souhaitables. Ce sont:

	%
Soutien financier	71,4
Prêt de matériel	59,6
Prêt de personnel	39,4
Service professionnel de conseillers	37,5
Soutien administratif	35,0
Programme de formation	42,2
Service de publicité	46,6
Information	46,3
Services d'entretien	38,5

Encore une fois, c'est un soutien financier que le plus grand nombre d'organismes désirent obtenir de leur municipalité.

Contrairement aux résultats obtenus pour les répondants recevant actuellement de tels services, ce n'est pas de la publicité que les organismes désirent en deuxième lieu, mais plutôt du prêt de matériel.

LES RELATIONS ENTRE LES ORGANISMES LOCAUX ET LA MUNICIPALITÉ

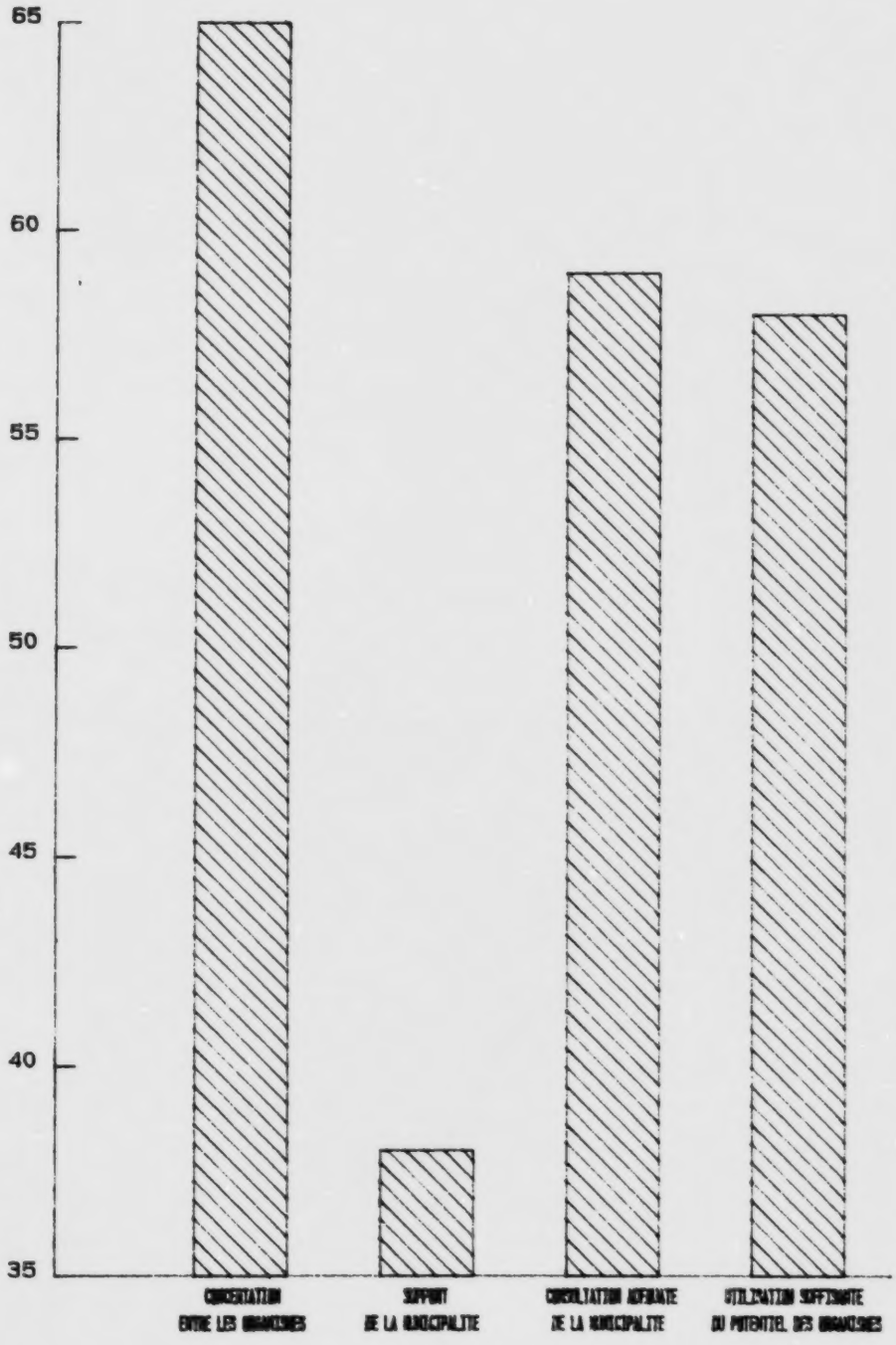

Soulignons qu'à la mention "autres", certains ont spontanément mentionné les items suivants (qui ne figuraient pas au questionnaire): exemption de taxes (3 organismes), locaux (8), transport (2).

Près de 63 % des répondants considèrent que la municipalité consulte de façon adéquate les citoyens en matière de loisir: 59 % considèrent qu'elle sonde les organismes locaux sur les orientations à donner au développement du loisir, alors que 58 % de ceux-ci estiment qu'elle utilise suffisamment leur potentiel de loisir pour organiser des activités.

1.5 Le support fourni par le conseil régional de loisirs (C.R.L.)

Près de 6 répondants sur 10 (59 %) ont indiqué être au courant de l'existence d'un conseil régional de loisirs (C.R.L.) dans leur région. À l'inverse, 41 % ont répondu soit qu'ils ne savaient pas (24 %), soit par la négative (17 %).

Par ailleurs, 44 % de ceux qui étaient au courant de l'existence d'un C.R.L. dans leur région ont affirmé qu'ils reçoivent des services de celui-ci.

Aux répondants ayant confirmé recevoir des services de leur C.R.L., nous avons demandé de préciser de quels types il s'agissait. Le tableau suivant indique, pour chaque type de service, le pourcentage de répondants qui ont abondé dans ce sens. Il révèle également la proportion parmi ceux-ci qui ont déclaré être satisfaits du service reçu, de même que la proportion de ceux qui ne le reçoivent pas mais aimeraient qu'il en soit autrement.

	Reçoit le service	Satisfait du service	Aimerait le recevoir
Un programme de formation et de perfectionnement	48 %	96 %	**62 %**
Une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme	49 %	96 %	56 %
Une diffusion d'information	**68 %**	94 %	**65 %**
Un support administratif	40 %	94 %	49 %
Documents, études et inventaires produits par le C.R.L.	**61 %**	97 %	58 %
Coordination de projets régionaux	57 %	93 %	54 %

Parmi les services reçus du C.R.L., la "diffusion d'information" est le plus fréquent (68 %), suivi de "documents et inventaires" (61 %) et de la "coordination de projets régionaux" (57 %). Les autres mentions varient de 40 à 50 % selon le cas.

Pour tous les services reçus, le niveau de satisfaction est très élevé, soit plus de 90 %.

Enfin, la proportion de répondants qui ne peuvent compter sur l'un ou l'autre service mais qui aimeraient en obtenir varie de 49 à 65 % selon la nature de celui-ci. La diffusion d'information est le service le plus désiré (65 %); c'est ce dernier d'ailleurs qui est fourni le plus souvent par le C.R.L.

Par ailleurs, 1/3 des répondants qui avaient indiqué ne pas être au courant de l'existence d'un C.R.L. dans leur région, ou ne pas recevoir de services de celui-ci, ont mentionné avoir des besoins pour lesquels leurs services seraient souhaitables. Pour

les différents services mentionnés ci-dessous, la proportion des répondants qui considèrent que cette coopération serait souhaitable est la suivante:

	%
Un programme de formation et de perfectionnement	73
Une assistance professionnelle de conseillers en loisir pour soutenir les réalisations de l'organisme	77
La diffusion d'information (bottin, journal, revue, etc.)	75
Un support administratif (secrétariat, photocopies, etc.)	61
La documentation, des études et des inventaires	71
La coordination de projets régionaux	72

Il en ressort que les différents services seraient considérés comme souhaitables par une bonne majorité de répondants.

1.6 Le support fourni par l'association régionale

Près d'un répondant sur deux (47 %) a indiqué qu'il existe dans son domaine d'activité une association régionale.

Le rôle de cette dernière, dans environ 3 cas sur 4 (77 %), est de les représenter auprès d'autres organismes (fédérations, C.R.L., etc.).

Par ailleurs, 2 répondants sur 3 ont indiqué que leur association régionale leur founissait directement des services. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant:

	Reçoivent le service	Satisfaits du service	Aimeraient le recevoir
Une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de l'organisme	68 %	95 %	52 %
Un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux)	42 %	95 %	39 %
Coordination d'activités, de projets régionaux	76 %	91 %	48 %
Promotion, publicité	66 %	**89 %**	46 %
Programme de formation ou de perfectionnement	66 %	91 %	**54 %**
Réglementation, sécurité	63 %	95 %	43 %
Information (journal, bottin, revue)	80 %	95 %	**59 %**
Documentation, étude et inventaire	74 %	95 %	48 %

Parmi les services reçus de l'association, la diffusion d'information (journal, bottin, revue) est le plus fréquent (80 %), suivi de la "coordination d'activités et de projets régionaux" (76 %). Dans l'ensemble, un pourcentage plus élevé d'organismes reçoivent des services de leur association régionale que du C.R.L. D'ailleurs, le niveau de satisfaction par rapport aux services recus est très élevé.

Des répondants ayant souligné précédemment qu'il n'existe pas d'association régionale dans leur domaine d'activités ou encore ne recevant pas de services de celle-ci, 1 sur 3 a mentionné avoir des besoins pour lesquels leurs services seraient souhaitables. La proportion de répondants ayant abondé dans ce sens est présentée ci-dessous:

	%
Une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de l'organisme	74
Un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux, etc.)	59
Une coordination d'activités ou de projets régionaux	81
La promotion, la publicité	83
Programmes de formation et de perfectionnement	78
La réglementation et la sécurité	67
L'information (journal, revue, bottin)	83
Documentation, étude, inventaire	79

1.7 Le support fourni par l'association ou fédération nationale ou québécoise

Plus d'un répondant sur deux (55 %) a indiqué qu'il existe dans son domaine d'activités une association ou une fédération nationale ou québécoise.

De plus, 64 % des répondants ont affirmé recevoir des services de leur association ou fédération nationale. Les résultats sont présentés au tableau suivant. Ils sont légèrement inférieurs à ceux obtenus pour les services offerts par les associations régionales.

	Reçoivent le service	Satisfaits du service	Aimeraient le recevoir
Une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de l'organisme	71 %	92 %	42 %

Un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux)	39 %	94 %	30 %
Coordination d'activités, de projets régionaux	73 %	93 %	44 %
Promotion, publicité	65 %	86 %	56 %
Programme de formation ou de perfectionnement	66 %	91 %	50 %
Réglementation, sécurité	68 %	95 %	35 %
Information (journal, bottin, revue)	83 %	94 %	**63 %**
Documentation, étude et inventaire	80 %	95 %	**59 %**

Pour les différents services, la proportion de répondants les recevant se compare à celle observée au niveau de l'association régionale. La diffusion d'information est le service le plus fréquemment reçu (83 %), suivi de la catégorie "documentation, étude et inventaire" (80 %) et de la "coordination d'activités et de projets" (73 %). Le niveau de satisfaction par rapport à ce genre de collaboration est très élevé. Ces résultats laissent entrevoir la possibilité que les organismes différencient mal les services reçus par l'association nationale et régionale.

Quant aux organismes ne recevant pas de services d'une association nationale, le tableau indique la proportion de répondants qui les considèrent souhaitables:

	%
Une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de l'organisme	30
Un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux, etc.)	26

LES RELATIONS ENTRE LES ORGANISMES LOCAUX ET LES STRUCTURES RÉGIONALES ET NATIONALES

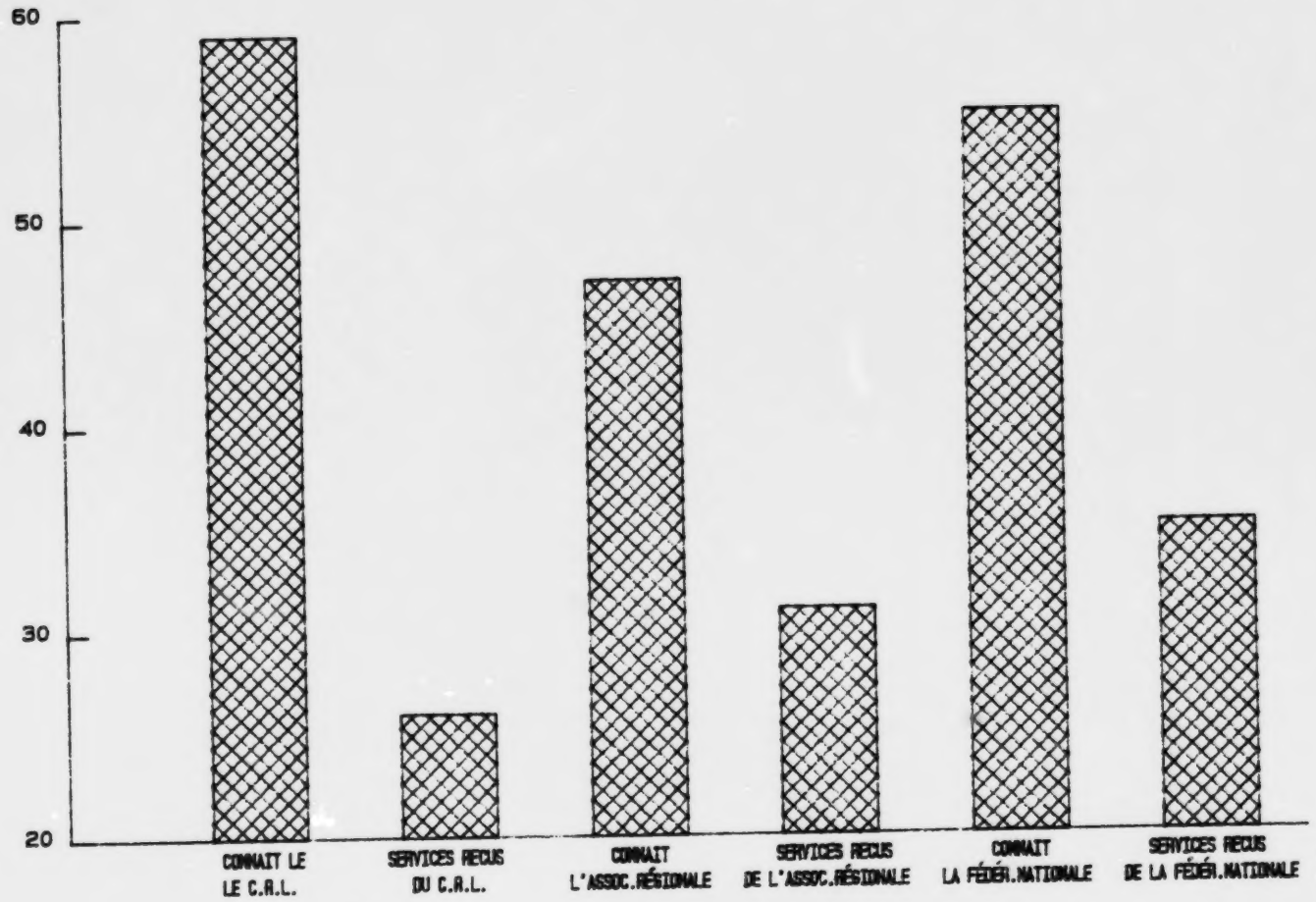

Une coordination d'activités ou de projets régionaux	32
La promotion, la publicité	32
Programmes de formation et de perfectionnement	32
La réglementation et la sécurité	30
L'information (journal, revue, bottin)	39
Documentation, étude, inventaire	35

1.8 L'intervention en loisir des différents paliers de gouvernement

Près de 2 répondants sur 3 (66 %) sont en accord avec l'énoncé à l'effet que la municipalité est la principale responsable de l'organisation du loisir au niveau local.

D'autre part, 44 % des organismes sont d'accord pour affirmer que le gouvernement doit limiter son intervention directe, au niveau local, aux équipements de loisirs tels que les piscines, les arénas et les centres communautaires. Les 56 % des interrogés qui sont en désaccord avec un tel énoncé semblent donc en faveur d'une intervention plus large de l'État.

Pour la question où le répondant était invité à indiquer les actions et les interventions que devrait mener le gouvernement afin de soutenir les organismes locaux, nous avons avancé jusqu'à 5 réponses. Dans le tableau suivant, nous n'inscrivons toutefois que les trois premières mentions, compte tenu du nombre de cas trop faible pour les 4e et 5e choix. Les résultats sont les suivants:

	N*=1174	N=244	N=56	Total 3 premiers choix
	%	%	%	%
Subventions pour personnel	2,6	7,0	3,6	
Subventions en argent	53,0	22,1	23,2	98,3
Former des instructeurs	2,6	4,9	16,1	23,6
Fournir de l'équipement	6,0	17,6	7,1	
Meilleur programme de soutien aux activités	11,0	19,3	16,1	46,4
Information	3,4	11,5	12,5	
Connaissance de la clientèle	0,5	1,2	--	
Contact avec les organismes	4,7	11,5	10,7	
Se retirer des loisirs	1,2	1,6	--	
Subventions aux organismes	4,3	1,6	8,9	
Programme de recrutement des bénévoles	0,9	1,6	1,8	
Aucune	9,8	--	--	
	100 %	100 %	100 %	

* N = nombre de répondants

Il ressort du tableau précédent que la première action favorisée par les répondants, dans plus d'un cas sur deux (53 %), consiste en des "subventions en argent". Les "programmes de soutien aux activités" recueillent également 11 % des actions souhaitées. Finalement, notons que 9,8 % des interrogés ne semblent souhaiter aucune action ou intervention du gouvernement en vue de soutenir les organismes locaux. À ce nombre, nous pourrions ajouter les 130 organismes (10 %) qui n'ont pas répondu à cette question.

2. ANALYSE RÉGIONALE DES RÉSULTATS

Cette section a pour objet l'analyse des résultats de l'étude par région. Chacune est présentée avec le nombre d'organismes qu'elle possède dans l'échantillon:

Région	Nb d'organismes
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	90
Saguenay - Lac-Saint-Jean	151
Québec	241
Trois-Rivières	147
Estrie	133
Outaouais	105
Abitibi	84
Côte-Nord	61
Île de Montréal et Île-Jésus[1]	71
Rive-Nord[1]	114
Rive-Sud[1]	104

Dans cette section, nous nous attacherons surtout à relever les aspects pour lesquels les organismes des régions ont répondu dans des proportions différentes de celles de l'ensemble des répondants.

Certaines régions ont les mêmes attitudes que l'ensemble des interrogés. Ainsi, on peut appliquer directement les données de l'analyse des tableaux de fréquences aux régions de Québec, de Trois-Rivières, de l'Abitibi, de la Rive-Nord et de la Rive-Sud. Ces régions ne se distinguent généralement pas du groupe.

---

1 Il s'agit ici des 3 subdivisions de la région de Montréal.

Les réponses des autres régions s'apparentent également, dans la majorité des cas, à celles de l'ensemble. Ce sont surtout des exceptions, des écarts dont nous parlerons ici. On peut assurer que si la réponse à une question n'est pas discutée, c'est que les organismes de la région se sont prononcés dans le même sens que l'ensemble des répondants. Nous procédons à l'analyse région par région.

2.1 Le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie

Financement

Les organismes de cette région accordent une plus grande importance aux campagnes de financement comme première source de mises de fonds, que ne le fait l'ensemble des répondants (27,9 % au lieu de 17,2 %). Ce type de financement est plus considéré par eux que les subventions municipales, contrairement à ce qu'on peut constater pour le groupe.

Relations avec des organismes locaux

Les interrogés approuvent, dans des proportions plus grandes que l'ensemble, les mentions relatives à l'existence d'une concertation entre organismes locaux (75 % comparativement à 65 %) et celles se rapportant à l'existence de relations avec d'autres organismes locaux (64 % plutôt que 53 %). Il semble donc que les échanges entre ceux-ci soient plus nombreux en Gaspésie que dans tout le Québec.

Support d'organismes des autres niveaux

Parmi les organismes de cette région qui ne reçoivent pas de services d'un conseil régional de loisir ou d'une association régionale, une proportion plus élevée que dans l'ensemble des répondants aurait des besoins pour lesquels ce genre de coopération de la

part de ces types d'organismes serait souhaitable. Dans le cas des services d'un C.R.L., la proportion est de 48 % au lieu de 33 % et pour l'association régionale, 51 % au lieu de 33 %.

Par ailleurs, un plus grand nombre d'organismes gaspésiens (77 %), dont l'activité est chapeautée par une fédération nationale, se prévalent des services de cette dernière que ne le fait l'ensemble de ceux-ci (64 %).

Cependant, les répondants qui ne recoivent pas de services d'une association nationale trouveraient plus souhaitable que l'ensemble des organismes obtiennent d'une telle association, un support administratif, des programmes de formation, des services de sécurité ou de réglementation, de l'information et de la documentation, des études, etc.

En résumé, les organismes gaspésiens semblent davantage faire appel à des campagnes de souscription comme source de financement que leurs confrères de l'ensemble du Québec; ils paraissent se concerter davantage et être plus enclins à utiliser le potentiel de services que pourraient leur offrir un conseil régional du loisir, une association régionale ou une fédération nationale.

2.2 Le Saguenay - Lac-Saint-Jean

Relations avec des organismes locaux

Dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean, beaucoup d'organismes, comme c'est le cas en Gaspésie, ont des relations entre eux. Le pourcentage pour l'ensemble est de 53 % et pour le Saguenay - Lac-Saint-Jean, de 64 %.

De même, les organismes de cette région ont davantage de liens avec leur municipalité. En effet, 66 % d'entre eux en reçoivent des services, alors que pour l'ensemble la proportion est de 38 %.

Support fourni par les organismes des autres niveaux

Les associations régionales semblent occuper une place importante au Saguenay - Lac-Saint-Jean. En effet, plusieurs organismes de cette région reconnaissent l'existence d'une telle association (69 % comparativement à 47 %). Cette dernière représente plus d'organismes du Saguenay - Lac-Saint-Jean (87 %) que pour l'ensemble (77 %). Un plus grand nombre parmi ceux de la région reçoivent les services de l'association (78 %) que ce n'est le cas pour l'ensemble (67 %). Enfin, les organismes qui ne bénéficient pas des services d'une telle association semblent davantage intéressés à les recevoir (52 % comparativement à 33 %).

De plus, les organismes de cette région sont plus nombreux à connaître l'existence d'une fédération nationale qui touche à leur activité (71 % comparativement à 55 %).

Intervention du gouvernement

Les interrogés du Saguenay - Lac-Saint-Jean sont ceux qui sont le plus en désaccord avec le fait que le gouvernement doit limiter son intervention directe aux équipements intermédiaires et lourds (69 % plutôt que 56 %).

D'ailleurs, dans cette région, il semble que les organismes connaissent un niveau d'intégration et de collaboration plus élevé que pour les autres régions.

2.3 L'Estrie

Les employés rémunérés

Parmi les organismes du Québec, ce sont ceux de l'Estrie qui comptent le moins d'employés rémunérés. En effet, 17 % seulement des organismes de cette région ont des personnes payées, alors que le pourcentage est de 29 % dans l'ensemble.

Relations avec des organismes locaux

De même, les organismes de l'Estrie sont les moins nombreux à affirmer qu'il existe des relations entre eux et d'autres organismes locaux (40 % pour l'Estrie comparativement à 53 % pour l'ensemble).

Cette attitude vaut également pour les relations entre les organismes et la municipalité, là où encore une fois ceux de cette région sont les moins nombreux à recevoir des services de cette instance (26 % comparativement à 38 %).

Une telle situation ne semble pas résulter d'un manque de bonne volonté de la part de la municipalité. En effet, à la question 25, les organismes de la région qui ne bénéficient pas de services municipaux sont les moins nombreux à mentionner que ceux-ci seraient souhaitables (39 % plutôt que 48 % pour l'ensemble).

Support d'organismes des autres niveaux

Il en va de même pour les services que pourrait rendre une fédération nationale. En effet, pour tous les items, les organismes de l'Estrie qui ne disposent pas de ce genre de collaboration sont moins nombreux que l'ensemble à considérer que de tels services seraient souhaitables.

Intervention du gouvernement

Les organismes de l'Estrie s'avèrent ceux du Québec qui s'entendent le plus pour dire que le gouvernement doit limiter son intervention directe aux équipements intermédiaires et lourds (57 % comparativement à 44 %).

À la lumière des précédents résultats, il semble que les organismes de l'Estrie aient développé une certaine indépendance d'action puisqu'ils paraissent avoir le moins de relations avec les autres instances.

2.4 L'Outaouais

Lieux de déroulement des activités

Les organismes de cette région présentent un plus haut taux d'insatisfaction concernant les lieux de déroulement de leurs activités que l'ensemble des répondants (39 % plutôt que 29 %).

Support d'organismes des autres niveaux

En ce qui concerne l'existence d'une association régionale ainsi que le rôle qu'elle détient, les organismes de l'Outaouais sont moins nombreux que l'ensemble à souligner la présence d'une telle association dans leur domaine d'activités (31 % plutôt que 47 %). Ils sont également moins nombreux à déclarer que la fonction de l'association est de les représenter (67 % plutôt que 77 %); en outre, ils déclarent recevoir ses services en moins grande proportion (44 % plutôt que 67 %).

Également, les organismes de cette région obtiennent en moins grand nombre, de services d'une fédération nationale (40 % comparativement à 64 %).

Ainsi, contrairement à ce que l'on a pu observer dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean, les associations régionales ne semblent pas jouer un rôle des plus importants dans la région de l'Outaouais.

2.5 La Côte-Nord

Statut

C'est à cet endroit que l'on compte la plus forte proportion d'organismes à but non lucratif et non incorporés (37 % plutôt que 21 %).

Financement

Dans cette région, en matière de source de financement, la cotisation des membres occupe la place la plus importante comme c'est le cas dans les autres régions, mais dans une proportion plus élevée: 46 % plutôt que 33 % pour l'ensemble.

Employés rémunérés

C'est sur la Côte-Nord que l'on retrouve la proportion la plus élevée d'organismes employant des personnes salariées: en effet, près de la moitié de ceux-ci (46 %) ont du personnel rémunéré comparativement à 29 % pour l'ensemble.

Relations avec des organismes locaux

Les organismes de la Côte-Nord connaissent moins que dans les autres régions la concertation et les relations entre eux. Dans le cas de la concertation entre organismes, le pourcentage est de 56 % pour la Côte-Nord comparativement à 65 % pour l'ensemble; pour l'existence de relations les uns avec les autres, 44 % plutôt que 53 %.

Support d'organismes des autres niveaux

Les répondants qui ne bénéficient pas des services d'un conseil régional de loisirs ou d'une association régionale sont plus nombreux que l'ensemble à

admettre que la collaboration de telles instances serait souhaitable pour répondre à leurs besoins. (C.R.L. 49 % plutôt que 33 %; association régionale, 51 % plutôt que 33 %).

Enfin, les organismes de la Côte-Nord sont d'accord en plus grand nombre avec l'énoncé voulant que la municipalité est la principale responsable de l'organisation des loisirs (77 % comparativement à 66 %).

Un peu comme les organismes de l'Estrie, ceux de la Côte-Nord entretiennent moins de relations les uns avec les autres. Il semble cependant qu'ils seraient davantage prêts à collaborer avec d'autres instances, comme le conseil régional des loisirs ou une association régionale.

2.6 L'Île-de-Montréal et l'Île-Jésus

Participation et budget

Cette région se distingue déjà de l'ensemble en ce sens que les activités des organismes attirent plus de personnes. Ainsi 42 % de ceux-ci entraînaient par leurs activités 1 000 participants et plus, alors que pour l'ensemble, la proportion n'était que de 26 %. Ce phénomène ne se reflète pas cependant au niveau des budgets d'exploitation puisque ces derniers sont sensiblement dans le même ordre de grandeur que l'ensemble des organismes.

Financement

En ce qui concerne les sources de financement, contrairement à l'ensemble, la cotisation des membres ne représente pas la source la plus importante. À égalité, ce sont les subventions municipales (26 %)

et provinciales (26 %) qui constituent les rentrées d'argent les plus considérables. À noter que les organismes de cette région sont les seuls à avoir attribué une place aussi prédominante aux subventions provinciales. À titre de comparaison, le pourcentage de mention obtenu pour cet item pour l'ensemble est de 12 %.

Employés rémunérés

Après la Côte-Nord, ce sont les répondants de cette région qui emploient le plus de personnel rémunéré (38 % plutôt que 29 % pour l'ensemble).

Support d'organismes des autres niveaux

Peu d'organismes qui ne bénéficient pas des services d'un conseil régional de loisir jugeraient souhaitable de compter sur ce genre de collaboration. En effet, 23 % des interrogés de la région adoptent une telle attitude alors que le pourcentage est de 33 % pour l'ensemble.

En ce qui concerne leur association régionale, les organismes montréalais et lavallois sont moins nombreux à penser que celle-ci les représente auprès des autres (63 % comparativement à 77 %) et à recevoir ses services (50 % plutôt que 67 %).

En ce qui regarde les services qu'il serait souhaitable d'obtenir d'une fédération nationale, les organismes sont moins nombreux que l'ensemble à désirer recevoir des services relatifs à des programmes de formation, de réglementation et sécurité, d'information et de documentation.

3. ANALYSE DES RÉSULTATS PAR TYPE DE CLIENTÈLE

Cette section a pour objet l'analyse des résultats du sondage selon le type de clientèle à laquelle s'adresse un organisme. Les catégories, ainsi que le nombre d'organismes s'inscrivant dans chacune d'elles, sont les suivants:

Catégorie	Nb d'organismes
Jeunes seulement	178
Personnes âgées seulement	105
Personnes handicapées seulement	13
Femmes adultes seulement	66
Hommes adultes seulement	28
Deux clientèles	45
Plus de deux clientèles	90
Population en général	768

L'analyse des groupes de "personnes handicapées" et "d'hommes adultes" est effectuée à titre qualitatif seulement, en raison du nombre d'organismes.

3.1 La population en général

Les réponses des organismes appartenant à cette catégorie ne diffèrent pas des résultats décrits dans l'analyse des fréquences du sondage. Un tel phénomène est compréhensible étant donné que le nombre d'organismes qui fait partie de cette catégorie représente à lui seul près de 60 % de l'échantillon.

DISTRIBUTION DES ORGANISMES LOCAUX SELON LA CLIENTÈLE DESSERVIE

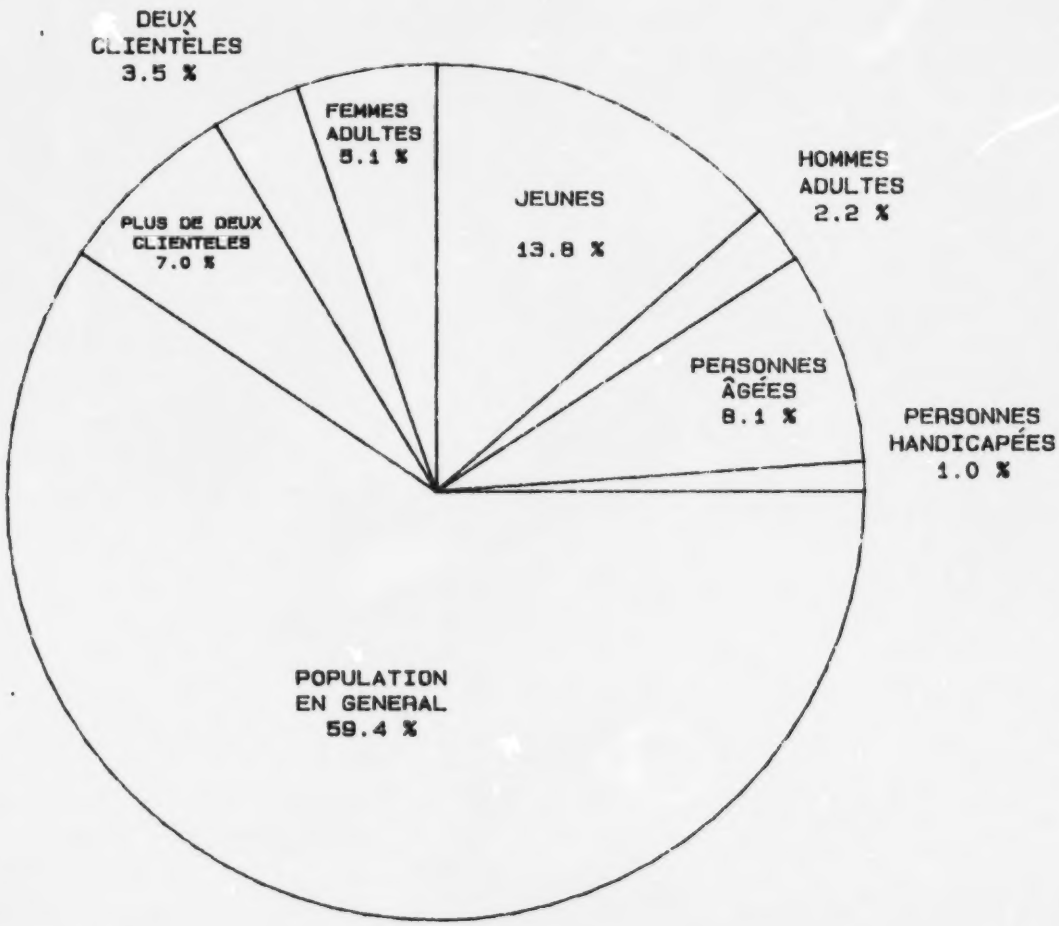

3.2 Les jeunes

Caractéristiques

Les organismes s'adressant aux jeunes moins que les autres offrent plusieurs disciplines différentes (44 % plutôt que 56 % pour l'ensemble). De plus, les activités de ceux-ci sont davantage saisonnières (57 % d'entre eux, plutôt que 41 %). Enfin, ces organismes offrent, dans une proportion moins grande (9 % plutôt que 21 %) des activités qui se déroulent pendant 40 heures et plus.

Financement

En ce qui concerne les sources de financement, elles diffèrent par leur composition de celles des autres organismes. En effet, ceux qui s'adressent aux jeunes se financent moins par un prix d'admission aux activités (45 % plutôt que 57 %), que par les campagnes de souscription (75 % comparativement à 53 %) et par un soutien financier d'associations ou de compagnies (34 % plutôt que 23 %).

Ce phénomène se confirme dans les réponses à la question concernant la seconde source de financement en importance. Encore une fois, la campagne de souscription obtient des pourcentages supérieurs et le prix d'admission, des pourcentages inférieurs à ceux démontrés par l'ensemble.

Problèmes de gestion

Il semble que les organismes s'adressant aux jeunes aient davantage de problèmes de gestion (25 % comparativement à 16 %).

Relations avec des organismes locaux

En ce qui a trait aux relations les uns avec les autres, les organismes s'adressant aux jeunes pratiquent en moins grand nombre les programmes conjoints d'activités (45 % comparativement à 59 %) mais

échangent davantage avec d'autres, des services administratifs (29 % plutôt que 17 %).

Support d'organismes des autres niveaux

Les activités mises en place pour les jeunes sont davantage chapeautées par une association régionale que ce n'est le cas pour l'ensemble. En effet, 67 % des organismes s'adressant aux jeunes mentionnent l'existence d'une telle association, alors que pour l'ensemble, la proportion est de 47 %.

Les répondants qui reçoivent des services de type d'association obtiennent davantage ceux relatifs aux programmes de formation (79 % plutôt que 66 % pour l'ensemble des organismes) et à la réglementation et sécurité (76 % plutôt que 63 %).

De même, les organismes qui touchent les jeunes bénéficient davantage de l'existence d'une fédération nationale dans leur domaine d'activités (74 % comparativement à 55 %). Ils sont également plus nombreux à recevoir des services de leur fédération (78 % plutôt que 64 %). Parmi ces services, la réglementation et la sécurité semblent surtout préoccuper ces organismes et leur fédération: 78 % de ceux s'adressant à la jeunesse accueillent de tels services de leur fédération, alors que la proportion pour l'ensemble est de 68 %.

En résumé, les organismes de jeunes offrent moins de discipline et leurs activités se déroulent davantage sur une base saisonnière. Leurs sources de financement diffèrent, les campagnes de souscription ayant plus d'importance pour eux que pour les autres interrogés. De plus, les associations régionales et les fédérations nationales sont plus présentes

auprès des organismes destinés à la jeunesse et se préoccupent surtout de formation, réglementation et sécurité.

3.3 Les personnes âgées

Caractéristiques de ces organismes

Les organismes s'adressant aux personnes âgées desservent davantage une municipalité que ce n'est le cas pour l'ensemble (71 % plutôt que 52 %).

Ils offrent plus d'activités différentes (70 % plutôt que 56 %) qui se déroulent majoritairement sur une base annuelle (78 % plutôt que 60 %). Par contre, ces organismes sont moins nombreux que l'ensemble à offrir des activités pendant plus de 40 heures par semaine (6 % plutôt que 21 %).

Enfin, le nombre de participants rejoints est inférieur à l'ensemble. En effet, 75 % des répondants attirent 250 personnes et moins, alors que pour l'ensemble le pourcentage est de 45 %.

Financement

Les organismes mis en place pour les personnes âgées disposent de budgets plus réduits que l'ensemble; 67 % d'entre eux ont des budgets d'exploitation inférieurs à 2 000 $, alors que pour tout le groupe, le pourcentage est de 27 %. Les sources de financement diffèrent les unes des autres. Ainsi, la cotisation des membres joue un rôle important puisque 91 % des organismes y ont recours comparativement à 70 % pour l'ensemble. Cependant, les interrogés qui s'intéressent aux personnes âgées bénéficient davantage de subventions du gouvernement provincial (62 %

que 47 %) et de subventions du gouvernement fédéral (28 % plutôt que 17 %), mais sont encore moins favorisés que les autres organismes au point de vue du soutien financier d'associations ou de compagnies (10 % plutôt que 23 %).

Ces résultats se reflètent dans les réponses sur l'importance des sources de financement: en effet, plus que pour les autres, les organismes s'adressant aux personnes âgées ont recours aux cotisations des membres comme principale source de financement (46 % plutôt que 34 %) et aux subventions du provincial (22 % plutôt que 12 %).

Employés rémunérés

Très peu d'organismes voués aux personnes âgées emploient des personnes rémunérées (3 % plutôt que 28 % pour l'ensemble).

Problèmes de locaux

Par ailleurs, le problème de locaux est moindre pour ces organismes qu'il ne l'est pour l'ensemble (17 % plutôt que 29 %).

Problèmes financiers

Bien que ces organismes disposent de budgets peu élevés, peu d'entre eux déclarent avoir des problèmes financiers (11 % comparativement à 30 % pour tout le groupe).

Relations avec des organismes locaux

Les organismes s'adressant aux personnes âgées qui ont des relations les uns avec les autres sont moins nombreux que l'ensemble à échanger les services suivants: échange ou prêt d'équipement (40 % plutôt que 52 %), échange de services administratifs (6 % plutôt que 17 %) et concertation en vue d'harmoniser les interventions (30 % plutôt que 45 %).

Le support de la municipalité

On retrouve certains de ces éléments dans les services reçus par la municipalité. Les organismes mis en place pour les personnes âgées sont en effet moins nombreux à obtenir de leur municipalité les services suivants: prêt de matériel (25 % plutôt que 58 %), prêt de locaux (38 % plutôt que 71 %), prêt de personnel (16 % comparativement à 40 %), service professionnel de conseillers (19 % plutôt que 42 %), soutien administratif (28 % plutôt que 51 %), publicité (22 % comparativement à 50 %), information (34 % plutôt que 50 %) et services d'entretien (38 % plutôt que 54 %).

D'ailleurs, un moins grand nombre de ces organismes sont mandatés (19 %) ou reconnus en vertu d'une résolution municipale (50 %) que ce n'est le cas pour l'ensemble (respectivement 45 % et 66 %).

Cependant, bien que les organismes qui touchent aux personnes âgées et qui ne reçoivent pas de services de leur municipalité soient aussi nombreux que l'ensemble à les trouver souhaitables, ils sont cependant moins nombreux à désirer accueillir la presque totalité des services qui sont énumérés, sauf le soutien financier, le prêt de personnel et les services professionnels de conseillers.

Il n'en reste pas moins que ces organismes sont en plus grand nombre à confirmer l'existence de consultation par la municipalité des organismes locaux et de la population. En effet, 74 % de ceux s'adressant aux personnes âgées, en regard de 62 % pour l'ensemble, considèrent que la municipalité consulte les citoyens de façon adéquate; 71 % (comparativement à 59 %) que la municipalité sonde les organismes locaux et 74 % (plutôt que 58 %) que celle-ci utilise suffisamment leur potentiel.

Support d'organismes des autres niveaux

En ce qui concerne le conseil régional des loisirs, un moins grand nombre d'organismes destinés aux personnes âgées dit recevoir des services de cette instance (31 % plutôt que 44 %).

Les interrogés dont la clientèle s'avère les personnes âgées et qui n'obtiennent pas de services de leur association nationale sont aussi nombreux à souhaiter ce genre de collaboration d'une telle fédération que l'ensemble des répondants; cependant, ils sont plus nombreux à indiquer qu'ils n'ont pas besoin de certains services précis. On retrouve ici la même situation qu'à la question portant sur les services qu'il serait souhaitable de recevoir de la municipalité.

Mentionnons enfin que les organismes s'adressant à des personnes âgées sont plus nombreux (82 % plutôt que 66 %) à donner leur accord à l'énoncé postulant "la municipalité est la principale responsable de l'organisation du loisir au niveau local".

Pour résumer, signalons que les organismes mis en place pour les personnes âgées offrent davantage d'activités différentes, et que celles-ci se déroulent surtout sur une base annuelle. Elles attirent un nombre restreint de personnes. Les budgets d'opération sont peu importants; par contre, les organismes n'éprouvent pas de problèmes d'ordre financier. Parmi les sources de financement, la cotisation des membres occupe la place prépondérante, mais ces organismes bénéficient plus que les autres de subventions provinciales et fédérales.

Il est difficile de déterminer exactement quelles sont les relations entre ces organismes et leur municipalité. En effet, ceux qui reçoivent des services sont moins nombreux que l'ensemble à en recevoir lorsqu'ils sont spécifiés. Les organismes qui ne reçoivent pas de services de la municipalité trouvent aussi souhaitable que les autres d'en obtenir mais, lorsque ceux-ci sont précisés, ils sont encore une fois moins nombreux que l'ensemble à les réclamer (on constate d'ailleurs la même attitude au sujet des services qui pourraient être rendus par une fédération).

D'un autre côté, ils considèrent que la municipalité consulte de façon adéquate la population et les organismes locaux. Cependant, et dans une proportion importante, ces organismes sont d'avis que la municipalité est la principale responsable de l'organisation des loisirs au niveau local.

3.4 Les personnes handicapées[1]

Caractéristiques

Les organismes s'adressant aux handicapés desservent en plus grand nombre que l'ensemble plus d'une municipalité. Leurs activités se déroulent plus souvent sur une base annuelle et attirent surtout annuellement des groupes inférieurs à 250 personnes.

---

1 Rappelons que le nombre de répondants pour ce groupe étant peu élevé, les commentaires qui suivent ont surtout une valeur qualitative. C'est pourquoi nous n'indiquons pas les pourcentages.

Les répondants s'adressant aux personnes handicapées utilisent plus que les autres les moyens de consultation suivants: sondage auprès de la population, rencontre occasionnelle des membres et questionnaire d'évaluation aux participants.

Financement

Au point de vue budget, ces organismes disposent généralement de fonds moins importants que tous les autres. Les sources de financement utilisées davantage par les organismes mis en place pour les personnes handicapées que par l'ensemble, sont les campagnes de souscription, le soutien financier d'associations et de compagnies, et les subventions provinciales. Les rentrées d'argent qui s'avèrent les moins utilisées sont le prix d'admission aux activités et les subventions du fédéral.

Cependant, ces organismes connaissent beaucoup plus de problèmes financiers que l'ensemble.

Relations avec des organismes locaux

La plupart de ces organismes pensent que des difficultés limitent ou empêchent une concertation entre les organismes locaux.

Cependant, ceux-ci mentionnent en grand nombre entretenir des relations les uns avec les autres. Elles consistent surtout à échanger ou prêter des locaux, du personnel et à réaliser des programmes conjoints de publicité ou de financement.

Un nombre moins considérable de répondants disent cependant recevoir des services de leur municipalité. D'ailleurs, les organismes sont moins d'accord que d'autres pour dire que la municipalité les consulte, eux et les citoyens, de façon adéquate et qu'elle utilise suffisamment le potentiel des organismes de loisir.

Support d'organismes des autres niveaux

Par contre, une proportion plus importante d'interrogés s'adressant à des personnes handicapées bénéficient des services du conseil régional des loisirs. Quant aux organismes qui n'en bénéficient pas, ils trouveraient souhaitable de recevoir leurs services.

En outre, une plus grande proportion de ces organismes connaît l'existence d'une association régionale dans leur domaine. C'est d'ailleurs la situation inverse en ce qui concerne la présence d'une fédération nationale. Cependant, la plupart des organismes voués aux personnes handicapées souhaiteraient recevoir d'une fédération la totalité des services énumérés dans le questionnaire.

En résumé, les organismes s'adressant aux personnes handicapées attirent généralement des groupes inférieurs à 250 personnes par année. Ils disposent de budgets restreints et ont davantage de problèmes d'ordre financier.

Ces interrogés entretiennent surtout des relations avec les autres organismes locaux, et beaucoup moins avec la municipalité à laquelle ils reprochent le manque de consultation.

Par contre, ces organismes bénéficient avantageusement des services du conseil régional des loisirs.

3.5 Les femmes adultes

Caractéristiques

Parmi les organismes dont la clientèle sont les femmes, un plus grand nombre que l'ensemble sont à but non lucratif et non incorporés (47 % plutôt que 21 %).

Plus souvent que ce n'est le cas pour les autres, les organismes qui s'adressent aux femmes desservent une municipalité (79 % plutôt que 52 %).

Ceux-ci sont plus nombreux à offrir des activités qui se déroulent durant moins de 10 heures (57 % plutôt que 38 %). La plupart d'entre eux recrutent moins de 250 personnes par an (73 % comparativement à 46 % pour tout le groupe).

Financement

Les budgets d'exploitation de ces organismes sont moins importants que ceux de l'ensemble, alors que 70 % se contentent d'un montant inférieur à 2 000 $ tandis que ce n'est le cas que pour 27 % de tout le groupe de répondants.

Les organismes mis en place pour les femmes utilisent plus que les autres la cotisation des membres (92 % comparativement à 70 %) mais moins que les autres le prix d'admission aux activités, les subventions municipales, le soutien d'associations ou de compagnies et les subventions du fédéral.

Employés rémunérés

Peu de ceux-ci emploient du personnel rémunéré (6 % contre 28 % pour l'ensemble).

Relations avec des organismes locaux

Ces organismes ont moins de relations avec d'autres organismes (43 %) que ce n'est le cas pour tout le groupe (53 %). Ils reçoivent entre autres moins de services de leur municipalité (21 % plutôt que 38 %). Et ceux qui ne reçoivent pas ces services sont moins d'accord que les autres pour dire que ce genre de collaboration serait souhaitable (36 % plutôt que 49 %).

Support d'organismes des autres niveaux

La même situation se présente en ce qui concerne le conseil régional de loisir, il y a moins de ces organismes qui en reçoivent de services (33 % comparativement à 44 %) et ceux qui n'en obtiennent pas les convoitent en moins grand nombre (20 % plutôt que 33 %).

Par contre, la presque totalité des organismes répondants qui s'adressent aux femmes et qui connaissent l'existence d'une association régionale, mentionnent en requérir des services (95 % comparativement à 67 % pour l'ensemble).

Plus souvent que pour l'ensemble, ces services consistent en assistance professionnelle de conseillers, coordination de projets, promotion et publicité, programme de formation, réglementation, sécurité, information et documentation, ainsi qu'études.

De même, un plus grand nombre de ces organismes connaissent l'existence d'une fédération nationale dans leur domaine d'activités (67 % plutôt que 55 %). De plus, ceux qui reçoivent des services de leur fédération sont plus nombreux que tout le groupe à obtenir les types énumérés dans le questionnaire, sauf en ce qui concerne le support administratif, la réglementation ou encore la sécurité.

En résumé, les organismes qui s'adressent à des femmes offrent davantage des activités qui se déroulent pendant 10 heures et moins et ils attirent généralement moins de 250 personnes par an. Leur budget d'opération est moindre que celui de tout le groupe.

Peu de ces organismes ont des relations entre eux. C'est aussi le cas avec la municipalité et le conseil régional de loisir. Les organismes ne souhaitent d'ailleurs pas vraiment recevoir des services de ces intervenants.

C'est la situation inverse cependant avec l'association régionale et la fédération nationale. Les organismes mis en place pour les femmes connaissent beaucoup plus l'existence de telles instances et en reçoivent davantage de services.

3.6 Les hommes adultes

Caractéristiques

Les organismes qui s'adressent aux hommes sont plus nombreux que l'ensemble à posséder un statut d'association à but non lucratif et non incorporé.

Très peu de ceux-ci (4 % comparativement à 56 %) offrent plusieurs disciplines différentes. Leurs activités sont, plus souvent que pour tout le groupe, saisonnières (79 % plutôt que 59 %) et se déroulent durant 20 heures et moins (93 % au regard de 60 %).

Financement

Les budgets de ces organismes sont relativement semblables à ceux de l'ensemble, sauf que peu d'entre eux disposent de fonds supérieurs à 25 000 $. Les moyens de financement surtout utilisés par ces organismes comparativement au reste du groupe sont la cotisation des membres et le soutien financier d'association ou de compagnie. Les méthodes qui sont les moins utilisées sont le prix d'admission de même que les subventions municipales, provinciales et fédérales.

Relations avec des organismes locaux

Peu de ces interrogés entretiennent des relations avec d'autres organismes locaux (29 % comparativement à 53 %). Ils reçoivent également moins de services de leur municipalité (25 % plutôt que 35 %). Comme c'est le cas pour ceux qui s'adressent aux femmes, les organismes destinés aux hommes qui ne reçoivent pas de services de leur municipalité sont relativement peu nombreux à souhaiter ce genre de collaboration (30 % plutôt que 49 %).

Support d'organismes des autres niveaux

Les organismes mis en place pour les hommes sont également en moins grand nombre à recevoir des services du conseil régional de loisir (20 % plutôt que 44 %). Comme précisé précédemment, ceux qui ne reçoivent pas ces services sont peu nombreux à les souhaiter (21 % comparativement à 33 %).

Par contre, un chiffre plus considérable de répondants connaissent l'existence d'une association régionale dans leur donaine d'activités (57 % plutôt que 47 %). Ils apparaissent cependant moins considérer que cette association les représente auprès d'autres organismes (56 % comparativement à 77 %).

Enfin, l'association régionale leur fournit plus qu'aux autres les services suivants: réglementation ou sécurité et information; et dans une moindre mesure: assistance professionnelle de conseillers, programme de formation, documentation et études.

Par ailleurs, les organismes s'adressant aux hommes et qui ne reçoivent pas de services d'une association sont peu d'accord pour les trouver souhaitables (11 % plutôt que 33 %).

En ce qui concerne la présence d'une fédération nationale, les organismes destinés aux hommes sont plus nombreux à la connaître (67 % plutôt que 55 %).

Ceux qui reçoivent des services d'une fédération semblent surtout obtenir les services suivants: réglementation ou sécurité, information, documentation et études.

Par ailleurs, les organismes qui n'accueillent pas les services d'une fédération sont moins nombreux que l'ensemble à les considérer comme désirables.

En résumé, on peut mentionner que les organismes s'adressant aux hommes offrent moins de disciplines que tout le groupe et que les activités disponibles sont davantage saisonnières. Par contre, ils disposent de budgets plus importants que ceux des organismes mis en place pour les personnes âgées et les femmes.

Cependant, comme pour ceux qui concernent les femmes, ces répondants entretiennent moins de relations avec des organismes locaux, leur municipalité et le conseil régional de loisir. Ils en conservent davantage avec une association régionale ou une fédération nationale. Les organismes qui ne reçoivent pas de services de ces deux types d'association ne les considèrent pas comme étant vraiment souhaitables.

3.7 Deux clientèles

Les organismes desservant deux clientèles abondent, règle générale, dans le même sens que l'ensemble des répondants, sauf pour les items suivants:

Financement

Ils font moins appel que tout le groupe des interrogés aux campagnes de souscription comme source de financement (38 % plutôt que 53 %).

Ils emploient moins de personnel rémunéré (11 % plutôt que 28 %).

Relations avec des organismes locaux

Un nombre moins élevé de ceux-ci ont des relations avec d'autres organismes locaux qui consistent en une concertation en vue d'harmoniser leurs interventions (32 % plutôt que 45 %). Il s'agit alors d'un phénomène qui n'est pas vraiment étonnant puisque ces organismes desservent déjà plus d'une clientèle.

Contrairement à l'ensemble des organismes, un moins grand nombre d'entre eux sont mandatés par la municipalité pour offrir une activité (21 % plutôt que 45 %).

Support d'organismes des autres niveaux

Les organismes qui reçoivent des services de leur association régionale obtiennent plus que les autres les services suivants: assistance professionnelle de conseillers et programme de formation.

Les répondants qui possèdent deux clientèles et qui accueillent des services d'une fédération nationale requièrent également davantage que l'ensemble les services suivants: assistance professionnelle de conseillers, support administratif, promotion et publicité. Dans une moindre mesure, ils ont droit aux services suivants: réglementation ou sécurité et documentation et études.

Cependant, les organismes qui ne reçoivent pas les services d'une fédération nationale trouveraient eux moins souhaitable que les autres d'avoir des services qui concerneraient la réglementation ou sécurité et la documentation et études.

3.8 Plus de deux clientèles

Comme la catégorie précédente, les organismes desservant plus de deux clientèles font peu exception aux résultats obtenus pour l'ensemble. Leurs caractéristiques et leurs opinions sont semblables à celles de l'ensemble des organismes. Les différences observées sont cependant les suivantes:

Relations avec des organismes locaux

La région des Îles de Montréal et Jésus comptent davantage d'organismes qui présentent plus de deux clientèles que ce n'est le cas pour le reste du groupe (19 % plutôt que 6 %).

Les interrogés, qui entretiennent des relations avec d'autres organismes locaux, se concertent moins avec ces organismes pour harmoniser leurs interventions (32 % plutôt que 45 %). La même situation prévaut pour ceux qui ont deux clientèles.

Un nombre moins important de ces organismes que ce n'est le cas pour l'ensemble sont mandatés par la municipalité pour offrir leurs activités (30 % plutôt que 45 %).

Support d'organismes des autres niveaux

On compte également moins de répondants dans cette catégorie que ce n'est le cas pour l'ensemble qui sont d'avis que le rôle de leur association régiona-

le est de les représenter auprès des autres (63 % plutôt que 77 %).

En ce qui concerne la fédération nationale, un nombre moindre d'organismes qui desservent plus de deux clientèles en reçoit des services (52 % comparativement à 64 % pour le reste du groupe). Par contre, ceux qui en obtiennent bénéficient davantage que l'ensemble des services suivants: coordination d'activités, promotion et publicité, ainsi que programme de formation.

4. ANALYSE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR DE LOISIR

Cette partie du rapport porte sur l'analyse des résultats obtenus lorsque la variable secteur de loisir est recoupée par les autres.

Comme ce fut le cas pour la variable clientèle où les répondants pouvaient s'inscrire dans plus d'une catégorie, nous en avons créé une nouvelle dont les catégories sont mutuellement exclusives.

Les nouvelles catégories ainsi que le nombre d'organismes y appartenant sont les suivants:

Secteur	Nb d'organismes
Sport seulement	231
Loisir touristique seulement	5
Loisir culturel seulement	107
Socio-éducatif seulement	36
Faune seulement	6
Plein air seulement	9
Deux secteurs	302
Plus de deux secteurs	600

DISTRIBUTION DES ORGANISMES LOCAUX SELON LE SECTEUR D'INTERVENTION

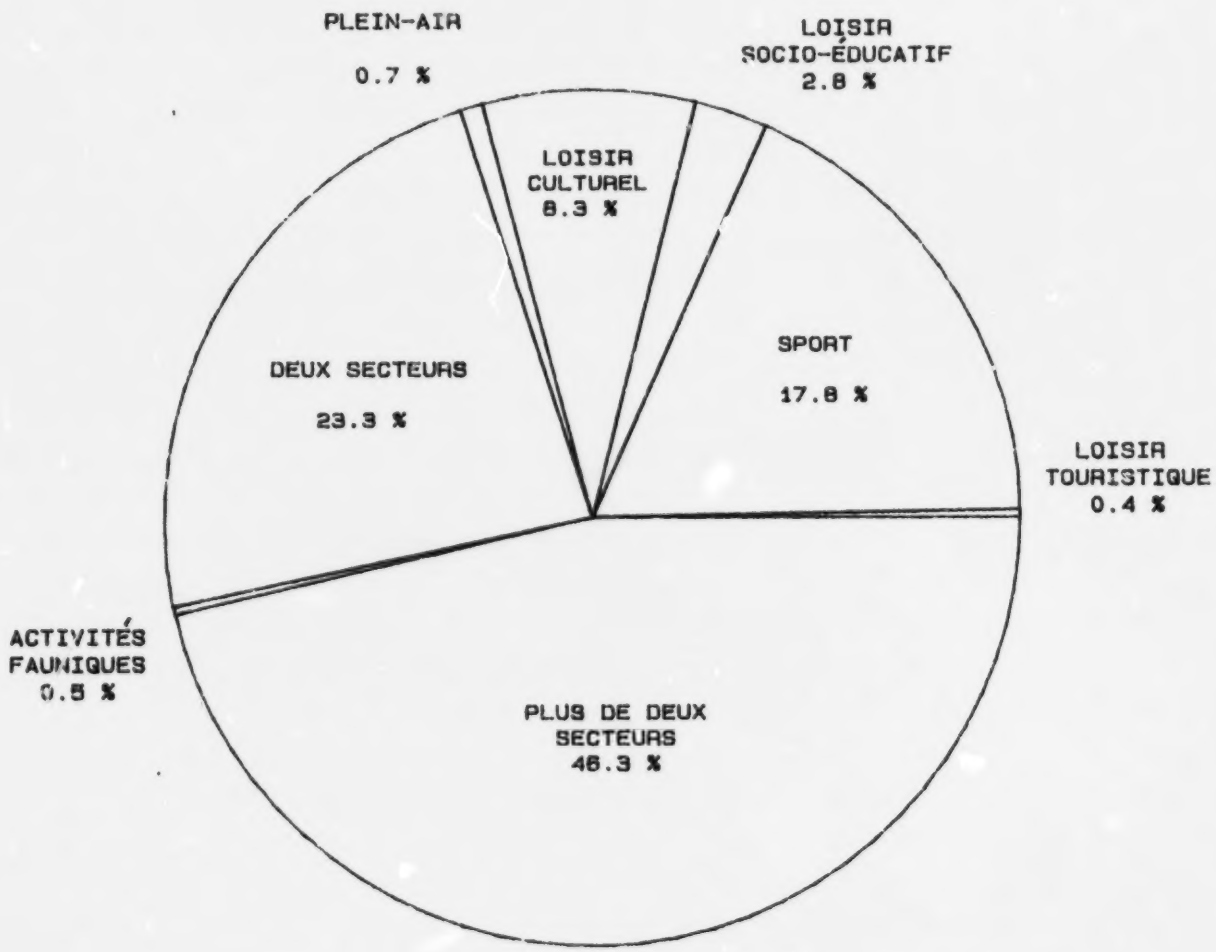

Comme on peut s'en rendre compte, certaines comptent peu d'organismes et il n'est donc pas pertinent de les inclure dans l'analyse. Il s'agit des catégories suivantes: loisir touristique, faune et plein air.

Comme pour les analyses réalisées pour les tableaux croisés par région et par clientèle, nous nous attacherons ici à relever les questions pour lesquelles les organismes appartenant à une catégorie ont répondu différemment de l'ensemble.

Les organismes appartenant aux catégories "deux secteurs" et " plus de deux secteurs" ne se démarquent que dans peu de cas des réponses de tout le groupe. Nous retrouvons ces écarts dans les paragraphes suivants.

Par la suite, nous analyserons chacune des autres catégories retenues.

4.1 Deux secteurs

Les organismes oeuvrant dans deux secteurs de loisirs sont moins nombreux que tous les autres à recevoir des services de la municipalité (28 % plutôt que 38 %).

4.2 Plus de deux secteurs

Plus d'organismes (70 %) appartenant à cette catégorie organisent des activités qui se déroulent sur une base annuelle que ce n'est le cas pour l'ensemble (60 %).

Ces organismes consultent plus souvent la population et leur clientèle par voie de sondage (41 % plutôt que 31 %) et par des rencontres occasionnelles des participants (80 % comparativement à 69 %).

Enfin, ces répondants, à titre de source de financement, reçoivent plus souvent que les autres des subventions du provincial (56 % comparativement à 46 %).

4.3 Secteur sportif

Clientèle

Les organismes qui oeuvrent dans le sport s'adressent plus à une clientèle de jeunes que ce n'est le cas pour l'ensemble (27 % plutôt que 14 %).

Un plus grand nombre d'entre eux offre des activités pendant 10 à 20 heures par semaine (36 % plutôt que 23 %).

Parmi les moyens utilisés pour consulter la population et leur clientèle, les organismes qui touchent au domaine sportif moins que l'ensemble utilisent les moyens suivants: sondage, assemblée générale, rencontre occasionnelle et questionnaire d'évaluation.

Financement

Comme sources de financement, un moins grand nombre d'organismes que ce n'est le cas pour l'ensemble compte sur les moyens suivants: prix d'admission, subvention du provincial et subvention du fédéral.

Relations avec des organismes locaux

Ceux-ci entretiennent moins de relations avec les autres organismes locaux (40 % comparativement à 53 % pour l'ensemble).

Quant aux interrogés qui ont des rapports avec d'autres organismes locaux, ils échangent moins souvent que le reste du groupe des services relatifs au prêt de personnel (21 % plutôt que 34 %) et au prêt d'équipement (38 % plutôt que 52 %).

Support d'organismes des autres niveaux

Les répondants qui reçoivent des services de la municipalité ou du conseil régional de loisir ou d'une association régionale sont moins nombreux que l'ensemble à obtenir des services d'information de ces différentes instances.

Par ailleurs, ceux qui ne bénéficient pas de ce genre de collaboration avec ces intervenants trouvent moins souhaitable que tous les autres d'acquérir des services de documentation et de support administratif de la part du conseil régional et, encore une fois, des services de documentation de la part d'une association régionale. Il en va de même pour les services qu'il serait intéressant d'accueillir de la part de la fédération nationale. En effet, les organismes qui oeuvrent dans le sport trouvent moins "souhaitable" que les autres d'avoir de la fédération les services suivants: support administratif, promotion et publicité, information et documentation et études.

Les organismes qui travaillent dans le domaine sportif sont plus nombreux à connaître l'existence d'une fédération nationale dans leur domaine d'activité (68 % plutôt que 55 %).

Pour résumer, les organismes interrogés impliqués dans le sport ont plus tendance que l'ensemble à s'adresser aux jeunes. Ils utilisent moins de moyens de consultation de la population et de la clientèle. Le prix d'admission de même que les subventions du provincial et du fédéral jouent un rôle moindre à titre de sources de financement.

Ces organismes entretiennent moins que les autres des relations avec les différents organismes de leur localité. Ils connaissent plus souvent la présence d'une fédération nationale dans leur domaine d'activité. Enfin, ils reçoivent moins et semblent moins intéressés à recevoir des différentes instances des services relatifs à l'information, à la documentation ou aux études, et un support administratif.

4.4 Secteur du loisir culturel

Caractéristiques

Plus que les autres organismes, ceux touchant le loisir culturel offrent des activités qui se déroulent pendant 10 heures et moins par semaine (59 % plutôt que 38 %).

Comme c'était le cas pour les répondants oeuvrant dans le sport, les organismes engagés dans le loisir culturel utilisent dans une moindre mesure les moyens de consultation suivants: rencontre publique de la population, sondage, assemblée générale des participants et rencontre occasionnelle.

Financement

Ceux-ci fonctionnent beaucoup plus avec des budgets inférieurs à 2 000 $ par an; 42 % comparativement à 27 % pour l'ensemble. Ils comptent moins que les autres sur les sources de financement suivantes: campagne de souscription et subvention du fédéral.

Peu de ces organismes connaissent des problèmes de gestion (5 % comparativement à 16 %).

Relations avec des organismes locaux

Les organismes interrogés qui entretiennent des relations avec d'autres organismes locaux échangent moins que l'ensemble des services relatifs au prêt de locaux et à la concertation en vue d'harmoniser les interventions.

Ceux qui reçoivent des services de la municipalité mentionnent plus souvent que tout le groupe, que cette dernière leur prête du matériel (69 % plutôt que 58 %) et leur donne de l'information (63 % comparativement à 51 %). Cependant moins que les autres organismes, la municipalité leur fournit des programmes de formation qu'aux autres organismes (14 % plutôt que 24 %).

Les organismes qui ne reçoivent pas de services de la municipalité trouvent moins souhaitable que le reste des répondants d'obtenir une telle collaboration de cette instance (39 % au regard de 49 %).

Davantage d'organismes qui sont impliqués dans le loisir culturel sont d'accord pour dire que la municipalité les consulte de façon adéquate (73 % plutôt que 62 %).

Support d'organismes des autres niveaux

Les organismes de ce secteur qui bénéficient des services du conseil régional de loisir, d'une association régionale ou d'une fédération nationale,sont moins nombreux à affirmer toucher un bon nombre des services énumérés dans le questionnaire que les organismes des autres secteurs.

Les services les moins reçus qui reviennent le plus souvent pour les divers niveaux sont les suivants: assistance professionnelle de conseillers, coordination de projets régionaux, programme de formation, documentation et études, ainsi que réglementation et sécurité.

En résumé, les organismes qui sont impliqués dans le loisir culturel fonctionnent avec des budgets moins importants que ceux avec lesquels travaillent l'ensemble des organismes. Peu d'entre eux connaissent des problèmes de gestion.

Un plus grand nombre d'entre eux sont d'accord pour dire que la municipalité consulte les organismes locaux de façon adéquate.

Un nombre plus considérable de répondants reçoit moins de services du conseil régional de loisir, d'une association régionale et de la fédération nationale et ce, pour une quantité assez importante de types de services.

4.5 Secteur socio-éducatif

Clientèle

Les organismes oeuvrant dans des activités socio-éducatives s'adressent davantage à la clientèle de jeunes que l'ensemble (31 % comparativement à 14 %)

mais visent dans une moindre mesure la population en général (34 % plutôt que 59 %).

Caractéristiques

Les activités de ces organismes se déroulent surtout sur une base annuelle (75 % plutôt que 59 %) et touchent une clientèle plus restreinte: 77 % attirent 250 personnes et moins annuellement, alors que le pourcentage est de 45 % pour l'ensemble.

Financement

Ceux-ci fonctionnent également avec des budgets moins importants que tout le groupe: 43 % disposent d'un montant inférieur à 2 000 $, alors que 27 % de l'ensemble fonctionnent avec une telle somme.

Ils utilisent dans une moindre mesure les sources de financement suivantes: prix d'admission, subvention municipale et soutien financier de compagnies et, dans une plus grande mesure, les campagnes de souscription.

Relations avec des organismes locaux

Un nombre moins considérable parmi ces organismes que ce n'est le cas pour l'ensemble reçoit des services de la municipalité (25 % plutôt que 38 %). Ceux qui obtiennent ce genre de collaboration bénéficient cependant dans une moindre mesure des types des services suivants: prêt de personnel, soutien administratif et publicité.

Par ailleurs, parmi ceux qui ne bénéficient pas de services de la municipalité, un plus grand nombre trouve qu'il serait souhaitable d'avoir une telle coopération de celle-ci (59 % plutôt que 49 %). Les services les plus demandés sont les suivants: soutien administratif et information.

Support d'organismes des autres niveaux

Une proportion moins importante de ces organismes connaît l'existence du conseil régional des loisirs (31 % comparativement à 59 % pour l'ensemble).

Ceux qui ne bénéficient pas des services du conseil régional sont plus nombreux que tout le groupe à souhaiter recevoir les types suivants: support administratif, documentation, études et coordination de projets régionaux. Comme on peut le constater, un support administratif serait apprécié par les organismes en provenance de la municipalité et du conseil régional.

Par contre, les organismes de ce secteur qui reçoivent des services d'une association régionale sont plus nombreux à obtenir la plupart des services énumérés, sauf un support administratif, de la promotion ou publicité et de réglementation ou sécurité.

Les organismes qui n'accueillent pas de services d'une association régionale sont plus désireux que l'ensemble de recevoir la presque totalité des types énumérés, y compris un soutien administratif.

Les répondants impliqués dans le secteur socio-éducatif sont moins nombreux à profiter des services d'une fédération nationale que ce n'est le cas pour tout le groupe (52 % plutôt que 64 %).

Par ailleurs, ceux qui en reçoivent des services sont plus nombreux à avoir la plupart des types énumérés, sauf un support administratif, de la coordination de projets régionaux et des programmes de formation.

Les organismes oeuvrant dans le secteur socio-éducatif considèrent souhaitable, davantage que ce n'est le cas pour l'ensemble, d'obtenir les genres de services suivants de la fédération: assistance professionnelle de conseillers, support administratif, programme de formation ainsi que documentation et études. On notera encore une fois la présence du support administratif.

En résumé, les organismes impliqués dans des activités socio-éducatives visent davantage une clientèle de jeunes. Ils attirent moins de participants que l'ensemble des organismes, fonctionnent surtout sur une base annuelle et disposent de budgets d'exploitation plus restreints.

Ceux-ci bénéficient moins que les autres de l'apport de services de leur municipalité, mais considèrent ces services beaucoup plus souhaitables, surtout les types de services suivants: le soutien administratif et l'information. Le premier mentionné est également considéré comme un service qu'il serait intéressant de recevoir du conseil régional des loisirs, d'une association régionale et d'une fédération nationale.

Par ailleurs, les organismes qui accueillent des services d'une association régionale ou d'une fédération nationale bénéficient davantage que l'ensemble de la plupart des types énumérés.

ANNEXE 1

RAPPORT MÉTHODOLOGIQUE

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 PLAN ÉCHANTILLONNAL

Le présent sondage, réalisé pour le compte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, visait à mesurer le degré de satisfaction des organismes locaux de loisir face à l'offre de services qu'ils formulent et face au soutien reçu des autres instances des divers niveaux.

Le sondage visait également à connaître les attentes des organismes locaux vis-à-vis l'offre de services qu'ils aimeraient formuler ainsi qu'à connaître les changements qu'ils souhaitent voir apporter tant à l'échelle nationale que régionale ou municipale.

L'étude devait être réalisée auprès des organismes locaux de loisir de toutes les régions administratives du Québec, à l'exception de la région du Nouveau-Québec.

Il fut réalisé par téléphone du 23 novembre au 17 décembre 1984. L'interview téléphonique a donc été la technique utilisée pour réaliser la cueillette des données.

Cette population était connue grâce à un inventaire des organismes effectué par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche auprès des municipalités. Cet inventaire contenait plus de 17 000 noms d'organismes dont certains avec l'information relative au numéro de téléphone. Le nom d'une personne responsable était indiqué.

Pour les besoins de l'enquête, il a été nécessaire d'épurer la liste originale puisqu'elle contenait des noms d'organismes dont la nature et les objectifs différaient de ceux recherchés. En effet, cette liste contenait des organisations comme les clubs sociaux (Lions, Optimistes, etc.) ou même des institutions gouvernementales comme des C.L.S.C. qui, dans quelques municipalités, dispensent certaines activités communautaires qui peuvent être associées au loisir ou à la récréation.

Le tableau 1 reproduit, par région, le nombre d'organismes retenus après ce premier exercice. Les 11 zones utilisées sont les 9 régions administratives du Québec, la région de Montréal (06) ayant été cependant subdivisée en 3, ce qui porte le total à 11. Les 3 sous-régions de Montréal sont les suivantes:

région 6C - Îles de Montréal et de Laval;
région 6N - municipalités situées au nord de la rivière des Mille Îles;
région 6S - municipalités situées au sud du fleuve Saint-Laurent.

L'échantillon final projeté devait comprendre environ 300 organismes pour chacune des 11 régions. Afin d'arriver à ce nombre, à l'intérieur de chacune, les interrogés ont été choisis de façon aléatoire par l'utilisation de la méthode du pas. Par exemple, si une région contenait 1 200 noms d'organismes, il s'agissait d'adopter un pas qui permettait d'en isoler un sur quatre pour atteindre un total de 300. Toutes les démarches décrites ci-haut ont été effectuées par le ministère.

TABLEAU 1

SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON

Région administrative	Inventaire du ministère	Organismes éligibles	Organismes échantillonnés
01	1 968	1 628	300
02	1 176	947	309
03	2 696	2 097	317
04	1 792	1 179	296
05	1 264	831	302
06-sud	3 008	2 169	306
06-centre	1 760	803	284
06-nord	1 200	890	288
07	736	530	273
08	1 028	828	236
09	414	326	185
TOTAL	**17 042**	**12 228**	**3 096**

L'étape suivante consistait en la recherche des numéros de téléphone puisque cette information ne figurait pas à de nombreux endroits de la liste.

La recherche des numéros de téléphone a été effectuée aux bureaux de l'I.Q.O.P., auprès des municipalités concernées et auprès de la compagnie de téléphone.

Il s'est avéré impossible, dans certains cas, d'obtenir le numéro de téléphone de certains organismes et c'est pourquoi l'échantillon est passé de 3 096 à 2 542 organismes.

1.2 CUEILLETTE DES DONNÉES

Cette étape représente le travail d'enquête comme tel, depuis la mise en forme du questionnaire et l'enquête téléphonique jusqu'au codage et la saisie informatique des résultats. De façon détaillée, cette étape s'est déroulée dans l'ordre suivant:

- Mise en forme du questionnaire.[1]
- Pré-test du questionnaire, le 15 novembre, en trois vagues successives, auprès d'une vingtaine de répondants.
- Mise en forme finale du questionnaire, à la suite du prétest et des discussions avec le représentant du Ministère.
- Séance d'information auprès des enquêteurs sur le but de l'enquête, la formulation des questions, l'interprétation de certaines réponses, etc.

---

1 On retrouve une copie du questionnaire en annexe 2.

- Enquête téléphonique effectuée du 23 novembre au 17 décembre 1984, à partir des deux centrales téléphoniques de l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) situées à Montréal et à Québec.
- Codage et saisie informatique des résultats des questionnaires complétés. Le fichier ainsi constitué fut ensuite soumis à un logiciel de détection afin d'identifier les erreurs possibles de codage et de les corriger au besoin en retournant aux questionnaires originaux.

1.3 TAUX DE RÉPONSE

Le taux de réponse obtenu auprès des numéros valides[1] a été de 62 %, soit un total de 1 304 questionnaires complétés. La marge d'erreur du sondage, lorsque l'on retient un intervalle de confiance de 95 %, est donc d'au plus 3 % à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Rappelons que tous les efforts furent déployés pour obtenir le taux de réponse le plus élevé possible. Ainsi, au moins trois appels téléphoniques étaient généralement tentés avant de rejeter un numéro de téléphone.

---

1 Par numéros valides, nous entendons le nombre total de numéros de téléphone autres que les numéros "commerciaux" et "pas de service".

TABLEAU 2

RÉSULTATS DU SONDAGE

Numéros de téléphone générés	2 542
Numéros de téléphone utilisés	2 542
finalisés	2 118
pas de réponse	424
Questionnaires complétés	1 304

TABLEAU 3

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU SONDAGE

	Nombre	%
Complétés	1 304	51,4
Refus	49	1,9
Commerciaux	6	0,2
Absence de répondant qualifié	322	12,6
Pas de service	135	5,3
Ni français, ni anglais	65	2,6
Pas de réponse	424	16,7
Autres	237	9,3
TOTAL	**2 542**	**100**

ANNEXE 2

COPIE DU QUESTIONNAIRE

M.L.C.P. - ENQUÊTE AUPRÈS DES ORGANISMES DE LOISIR

Bonjour Monsieur, Madame. Je m'appelle _____ de la société Langlais, Hurtubise et Associés. Nous effectuons une enquête téléphonique auprès des organismes de loisir pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et j'aurais quelques questions à vous poser.

1 ☐☐☐☐☐

☐☐☐☐☐

1. Est-ce que votre organisme est une:
   - entreprise privée commerciale 1
   - une association à but non lucratif incorporée 2 ☐
   - une association à but non lucratif et non incorporée 3
   - un comité municipal de loisir 4
   - autre: _____ ☐
     (précisez)

1A. Depuis combien d'années votre organisme fonctionne-t-il ?

_____ ☐☐

2. Dans quelle municipalité êtes-vous situé ?

_____ ☐☐☐

2A. Est-ce que vous desservez
   - un quartier 1
   - une municipalité 2
   - plus d'une municipalité 3

3. Quelle est votre fonction au sein de l'organisme ?

ne pas lire

   - officier de la corporation (président, vice-président, secrétaire, trésorier...) 1 ☐
   - permanent (directeur, responsable 2
   - autre: (_____) ☐
     (précisez)

4. Desservez-vous la population en général ou un ou des groupes particuliers ?
   - population 1 PAQ.5
   - groupes 2

Lesquels ?

lire au besoin

4A.		oui 1	non 2
	les autochtones		
	les jeunes	1	2
	les personnes âgées	1	2
	les personnes handicapées	1	2
	les groupes ethniques	1	2
	les femmes adultes	1	2
	les hommes adultes	1	2
	autres (_____) (précisez)	1	2 ☐☐

5. Quels sont le(s) secteur(s) du loisir qui sont touchés par les activités offertes par votre organisme ?

	oui	non
A. activités physiques et de sport	1	2
B. activités de loisirs touristique (promotion du tourisme, organisation de voyages, de visites...)	1	2
C. activités socio-culturelles (ou artistiques))	1	2
D. activités socio-éducatives (scouts, 4H, Aféas, fermières...)	1	2
E. activités reliées à la faune (chasse, pêche, observation des animaux, activités reliées à la conservation de la faune)	1	2
F. activités de plein air (autres que la chasse et la pêche)	1	2

6. Est-ce que vous offrez plusieurs disciplines différentes (genres d'activités) ?

oui 1
non 2 PAQ.7

6A. Si oui

Est-ce que vous offrez:

. de 2 à 5 disciplines 1
. plus de 6 disciplines 2

7. Est-ce que le déroulement de vos activités ou votre période d'opération sont sur une base:

. annuelle 1 PAQ.8
. saisonnière 2

Si saisonnière

7A. Est-ce que ces activités se tiennent:

plusieurs choix possibles

	oui	non
. l'été	1	2
. l'automne	1	2
. l'hiver	1	2
. le printemps	1	2

8. Pendant combien d'heures par semaine environ votre clientèle bénéficie-t-elle des services offerts par votre organisme ?

lire

. moins de 10 heures 1
. de 10 à 20 heures 2
. de 20 à 40 heures 3
. 40 heures et plus 4
. N.S.P. 8

9. Combien de personnes, incluant les membres et les spectateurs, participent annuellement aux activités de votre organisme ? (on veut un ordre de grandeur)

_____ |_|_|_|_|_|_|

10. Quels moyens utilisez-vous pour consulter l'ensemble de la population et votre clientèle sur le choix des activités que vous offrez ?

	oui	non
A. rencontre publique de la population	1	2
B. sondage auprès de la population	1	2
C. assemblée générale de vos membres	1	2
D. rencontre occasionnelle des participants	1	2
E. questionnaire d'évaluation adressé aux participants	1	2
F. autres _____ (précisez)		

|_|_|

11. Quel est le budget d'opération pour l'année financière 1984 (les dépenses totales):

_____$ |_|_|_|_|_|_|

12. Quelles sont vos sources de financement ? S'agit-il:

	oui	non
1. d'une cotisation des membres	1	2
2. d'un coût chargé pour participer aux activités	1	2
3. d'une campagne de souscription (marche-thon, calendrier, vente de chocolat, soupers, soirées bénéfices)	1	2
4. d'une subvention de la municipalité	1	2
5. d'un soutien financier de compagnies et d'associations	1	2
6. d'une subvention du gouvernement provincial	1	2
7. d'une subvention du gouvernement fédéral	1	2
8. autres _____ (précisez)		

|_|_|

SI PLUS D'UN CHOIX: POSER

12A. Parmi les sources de financement que vous avez indiquées, quelles sont les deux plus importantes (par ordre d'importance) ?

|_|_|

13. Avez-vous des employés rémunérés:

oui 1
non 2 PAQ. 14

13A. Combien en avez-vous ?

	Nombre	
. à temps partiel (moins de 15 heures/semaine)	___	
. à temps partiel (entre 15 et 30 heures/semaine)	___	
. à temps plein (plus de 30 heures/semaine)	___	
- à l'année (permanent)	___	
- saisonnier	___	

14. Combien avez-vous de personnes bénévoles qui travaillent ?

	Nombre	
. moins de 10 heures/semaine	___	
. de 10 à 20 heures/semaine	___	
. plus de 20 heures/semaine	___	

15. À qui appartiennent les équipements où se déroulent vos activités ?

plus d'un choix possible

	oui	non
. à votre organisme	1	2
. à la municipalité	1	2
. à la commission scolaire	1	2
. à des propriétaires privés	1	2
. à une fabrique ou une institution religieuse	1	2
. aux gouvernements	1	2
. autre _____ (précisez)		

16. Avez-vous des problèmes concernant les lieux de déroulement de vos activités et des équipements que vous utilisez ?

oui 1
non 2 PAQ 17

SI OUI

16A. DE QUEL ORDRE SONT-ILS ?EST-CE PARCE QUE :

	OUI	NON
• LE LIEU DE DEROULEMENT DES ACTIVITES EST TROP ELOIGNE	1	2
• LE LIEU DE DEROULEMENT DES ACTIVITES NE CONVIENT PAS(EXIGU, MALPROPRE, VETUSTE,...)	1	2
• L'IMPOSSIBILITE DE TROUVER DES LOCAUX SATISFAISANTS	1	2
• LE COUT DE LOCATION EST TROP ELEVE	1	2
• LE COUT D'ACHAT EST TROP ELEVE	1	2
• LA NON-DISPONIBILITE DES LOCAUX AUX HEURES DESIREES	1	2
• LE COUT D'ENTRETIEN ELEVE DES LOCAUX	1	2
• AUTRES(SPECIFIEZ)		

17. Rencontrez-vous actuellement des problèmes d'ordre financier ?

oui 1
non 2 PAQ.18

SI OUI

De quel(s) ordre(s) sont-ils ? S'agit-il:

	oui	non
. d'impossibilité d'augmenter les cotisations des membres	1	2
. d'impossibilité d'augmenter le prix chargé pour les activités	1	2
. de services inadéquats de la municipalité et des gouvernements	1	2
. de la difficulté d'assurer un contrôle des dépenses	1	2
. autre _____ (précisez)		

18. Avez-vous des problèmes de gestion au niveau de votre personnel tant salarié que bénévole ?

oui 1
non 2 PAQ.19

SI OUI

De quel(s) ordre(s) sont-ils ? S'agit-il d'une:

	oui	non
. difficulté de recrutement de personnel salarié qualifié	1	2
. de la formation inadéquate du personnel salarié en place	1	2
. de la formation insuffisante des gestionnaires	1	2
. des conditions de travail offertes inférieures aux conditions du marché	1	2
. de la difficulté de recruter des bénévoles	1	2
. de la formation inadéquate des bénévoles disponibles	1	2
. autre _____ (précisez)		

19. Selon vous, est-ce qu'il existe une concertation (des échanges) entre les organismes locaux dans votre municipalité ?

oui 1
non 2

20. Selon vous, y a-t-il des difficultés qui limitent ou empêchent cette concertation ?

oui 1
non 2 PAQ.21

SI OUI

20A. Y a-t-il:

	oui	non
. une dominance des intérêts particuliers	1	2
. un manque de disponibilité en temps	1	2
. une absence de permanence au niveau des ressources humaines	1	2
. un conflit d'intérêt ou de personnalité	1	2
. une absence de leadership municipal	1	2
. autres _____ (précisez)		

21. Votre organisme a-t-il des relations avec d'autres organismes locaux, tels que les organismes privés, des institutions religieuses ou scolaires, à l'exclusion de la municipalité ?

oui 1
non 2 PAQ.23

22. Avec combien d'organismes:

. privé ___
. scolaire ___
. autres ___

22A. De quel(s) type(s) de relation s'agit-il :

	oui	non
. échange ou prêt de locaux	1	2
. échange ou prêt de personnel	1	2
. échange ou prêt d'équipement	1	2
. programme conjoint d'activités	1	2
. échange de services administratifs	1	2
. programme de publicité, de promotion ou de financement conjoints	1	2
. concertation en vue d'harmoniser vos interventions	1	2
. autres: _____ (précisez)		

23. Recevez-vous des services professionnels, techniques ou financiers de votre municipalité (ou d'une régie intermunicipale) ?

oui 1
non 2 PAQ 25

SI OUI

. Quels sont ces services ? S'agit-il :

. de prêt de matériel — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de prêt de locaux — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de prêt de personnel — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'un service professionnel de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'un soutien financier (subvention) — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'un soutien administratif (secrétariat, photocopies) — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'un programme de formation ou de perfectionnement des bénévoles — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de publicité — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'information (revue, journal, ...) — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de services d'entretien (déneigement, ménage) — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. si autres services _____ (précisez) [ ]

24A. Êtes-vous mandatés par la municipalité pour offrir une ou plusieurs activités ?

oui 1
non 2

24B. Êtes-vous reconnus par une résolution municipale ?

oui 1
non 2 PAQ 26

25. Avez-vous des besoins pour lesquels les services de votre municipalité seraient souhaitables ?

oui 1
non 2 PAQ.26

SI OUI:

S'agit-il :

LIRE

	oui	non
. d'un soutien financier	1	2
. d'un prêt de matériel	1	2
. d'un prêt de personnel	1	2
. d'un service professionnel de conseillers pour vous aider à organiser vos activités	1	2
. d'un soutien administratif (secrétariat)	1	2
. d'un programme de formation ou de perfectionnement des bénévoles	1	2
. d'un service de publicité	1	2
. d'information	1	2
. de services d'entretien	1	2
. autre _____ (précisez)		

26. Considérez-vous que la municipalité ?

	oui	non	NSP
. consulte de façon adéquate les citoyens en matière de loisir	1	2	8
. consulte les organismes locaux sur les orientations à donner au développement du loisir	1	2	8
. utilise suffisamment le potentiel des organismes de loisir pour organiser des activités	1	2	8

27. Selon vous, existe-t-il un Conseil régional de loisirs dans votre région ?

oui 1
non 2 PAQ.29
NSP 8 PAQ.29

28. Recevez-vous des services du Conseil régional de loisirs ?

oui 1
non 2 PAQ.29

SI OUI

- Quels types de services ? S'agit-il :

. d'un programme de formation et de perfectionnement OUI 1 NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réaliations de votre organisme

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'une diffusion d'information (bottin, bulletin, journal)

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. d'un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux..)

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de documentation, études et inventaires produits par le conseil régional

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de coordination de projets régionaux (jeux du Québec...)

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. Autre : _____ (précisez) ⌊__⌋

PAQ 30

29. Avez-vous des besoins pour lesquels les services d'un conseil régional de loisir serait souhaitable ?

oui 1
non 2 PAQ.30

SI OUI

- Quels types de services seraient souhaitables ? S'agit-il

LIRE

	oui	non
• d'un programme de formation et de perfectionnement	1	2
• d'une assistance professionnelle de conseillers au loisir pour soutenir les réalisations de votre organisme	1	2
• de la diffusion d'informations (bottin, journal revue...)	1	2
• d'un support administratif (secrétariat, photocopies...)	1	2
• de la documentation, des études et inventaires	1	2
• de la coordination de projets régionaux	1	2
• autre _____ (précisez)		

30. Existe-t-il dans votre domaine d'activité une association régionale ?

oui 1
non 2 PAQ.32

30A. Le rôle de cette association régionale est-il de vous représenter auprès d'autres organismes (fédération, CRL, etc.)

oui 1
non 2

30B. Votre association vous fournit-elle directement des services ?

oui 1
non 2 PAQ.32

SI OUI

31. Quels sont ces services ? S'agit-il :

- d'une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

- d'un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux...)

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

- de coordination d'activités, de projets régionaux

OUI 1
Etes-vous satisfait de ce service ?
oui 1
non 2

NON 2
Aimeriez-vous en recevoir ?
oui 1
non 2

. de promotion, de publicité — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

. de programme de formation ou de perfectionnement — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

. de réglementation, de sécurité — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

. d'information (journal, bottin, revue) — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

. de documentation, d'étude, et d'inventaire — OUI 1 — NON 2

Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

. Autre: _____ (précisez) ⌊_⌋

PAQ 33

32. Auriez-vous des besoins pour lesquels les services d'une association régionale serait souhaitable ?

oui 1

non 2 PAQ.33

SI OUI

32A. Quels seraient ces services ? S'agirait-il:

LIRE

	oui	non
• d'une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme	1	2
• d'un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux...)	1	2
• d'une coordination d'activités ou projets régionaux	1	2
• de la promotion, la publicité	1	2
• de programmes de formation et de perfectionnement	1	2
• de la réglementation et la sécurité	1	2
• d'information (journal, revue, bottin)	1	2
• de documentation, étude, inventaire	1	2
• autre: _____ (précisez)	1	2

33. Existe-t-il dans votre domaine d'activité une association ou une fédération nationale ou québécoise ?

oui 1
non 2 PAQ.35

34. Recevez-vous des services de cette association ou fédération ?

oui 1
non 2 PAQ.35

SI OUI

34A. Quels sont ces services ? S'agit-il:

- d'une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme

OUI 1 — Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

NON 2 — Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

- d'un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux...)

OUI 1 — Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

NON 2 — Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

- d'une coordination d'activités et de projets

OUI 1 — Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2

NON 2 — Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2

- de promotion, de publicité — OUI 1 — NON 2
  - Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2
  - Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2
- d'un programme de formation ou de perfectionnement — OUI 1 — NON 2
  - Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2
  - Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2
- de réglementation, de sécurité — OUI 1 — NON 2
  - Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2
  - Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2
- d'information (journal, bottin, revue) — OUI 1 — NON 2
  - Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2
  - Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2
- de documentation, étude, inventaire — OUI 1 — NON 2
  - Etes-vous satisfait de ce service ? oui 1 / non 2
  - Aimeriez-vous en recevoir ? oui 1 / non 2
- Autre: _____ ⌊__⌋

PAQ 36

35. Avez-vous des besoins pour lesquels les services d'un organisme national serait souhaitable ? S'agit-il:

LIRE

	oui	non
• d'une assistance professionnelle de conseillers pour soutenir les réalisations de votre organisme	1	2
• d'un support administratif (secrétariat, photocopies, locaux...)	1	2

LIRE

- de la coordination d'activités ou projets régionaux 1 2
- de la promotion, la publicité 1 2
- des programmes de formation et de perfectionnement 1 2
- de la réglementation et la sécurité 1 2
- de l'information (journal, revue, bottin) 1 2
- de la documentation, étude, inventaire 1 2
- autre: _____ (précisez) ☐☐

36. Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

	ACCORD	DÉSACCORD
• La municipalité est la principale responsable de l'organisation du loisir au niveau local	1	2
• Le gouvernement doit limiter son intervention directe au niveau local aux équipements de loisir, tels les piscines, les arénas, les centres communautaires	1	2

37. À votre avis, quelles sont les actions et les interventions que devrait mener le gouvernement afin de soutenir les organismes locaux.

_____ ☐☐
_____ ☐☐
_____ ☐☐
_____ ☐☐
_____ ☐☐